



© Laurent MADELON/FNPF

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2019

Fédération de Saône-et-Loire Pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique



SOMMAIRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION en place depuis le 1 ^{er} avril 2016	3
LES COMMISSIONS FEDERALES	4
ACTIVITE FEDERALE	5
Récapitulatif de la participation du Conseil d'Administration de la Fédération aux Assemblées générales des AAPPMA	13
EVOLUTION DES CARTES DE PECHE depuis 2008.....	14
VENTES DES CARTES DE PECHE DE L'ANNEE 2019 en quelques chiffres	17
SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA	23
ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION	24
INFRACTIONS PÊCHE RELEVÉES AYANT ENTRAINÉ LA REDACTION DE PROCÈS VERBAUX	26
SUITE DONNÉE AUX PROCÈS-VERBAUX	26
ACTIVITE TECHNIQUE	27
LES ÉTUDES PISCICOLES.....	27
LES TRAVAUX EN RIVIERE	44
PECHES DE SAUVETAGE.....	46
AUTRES PRESTATIONS DIVERSES.....	48
DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION	49
RAPPORT FINANCIER	55
FEDERATION ET CAISSE DE RECIPROCITE	55
Bilan	55
Compte de Résultat.....	57
PERSONNEL DE LA FEDERATION.....	59
AAPPMA DU DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.....	60

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION

en place depuis le 1^{er} avril 2016

Président

Georges GUYONNET 387, rue des Neuf Clés 06 86 26 82 46
Administrateur AAPPMA Mâcon 71000 - MACON

1^{er} Vice-Président

Marc DURANDIN 125, route du Grand Villeneuve 06 68 02 05 02
Président AAPPMA Gergy 71590 – GERGY

2^{ème} Vice-Président

Christian LARGE 32, boulevard Jean Mermoz 06 01 22 58 70
Président AAPPMA Gueugnon 71130 – GUEUGNON

3^{ème} Vice-Président

Alain GODARD 54, rue Emile Zola 07 78 68 09 40
Président AAPPMA Torcy 71670 – LE BREUIL

Trésorier

Bernard PICHET 574, rue de la Légende 06 29 71 16 45
Président AAPPMA Ormes 71290 - ORMES

Secrétaire

Joël CHATOT 459, rue du Moulin Blaine 06 37 38 02 11
Président AAPPMA Louhans 71500 – CHATEAURENAUD

Trésorier Adjoint

Roger LABROSSE 33, rue des Cèdres 06 07 35 73 44
Trésorier AAPPMA Digoin 71160 – DIGOIN

Secrétaire Adjoint

Olivier BERNOLIN 494, route de Bourg en Bresse 06 37 83 66 44
Président AAPPMA Cuisery 71290 – BRIENNE

Administrateurs

André BOIVIN 37, boulevard de la Liberté 03 85 87 01 58
Président AAPPMA Chagny 71150 - CHAGNY

André FOURRIER 347, rue Pierre Vaux 03 85 67 25 66
Président AAPPMA Saint Vallier 71410 – SANVIGNES-LES-MINES

Jean-Louis GABRIEL 16A, rue Gaston Joliet 06 99 36 60 13
Président AAPPMA Autun 71400 – AUTUN

Jean-Yves GUENEGUEZ 1, allée du Grand Curtil 03 85 96 57 48
Président AAPPMA Chalon s/Saône 71380 – CHATENOY-EN-BRESSE

Georges MAMESSIER Le Bourg 03 85 25 04 20
Président AAPPMA Varennes l'Arconce 71110 – ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS

Philippe PETIT 44, placette des Epraillons 07 75 28 42 16
Administrateur AAPPMA Mâcon 71118 – SAINT MARTIN BELLE ROCHE

François LAVAL 3, rue des Carrières 03 85 53 25 19
Président Pêcheurs Amat. Engins et Filets 71160 – DIGION

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est réuni 4 fois en 2019 : les 1^{er} mars, 10 mai, 5 juillet et 22 novembre.

LES COMMISSIONS FEDERALES

Commission « Personnel »

Missions : Entretiens avec le Personnel, départ en retraite, recrutement, avantages, sécurité, tenues de travail, ...

Georges GUYONNET, Président,

Christian LARGE, Vice-Président – Responsable

Bernard PICHET, Trésorier,

Roger LABROSSE, Trésorier-Adjoint,

Jean-Yves GUENNEGUEZ, Administrateur.

1 réunion restreinte le 5 décembre 2019 et 3 jours d'entretiens d'embauche les 22,23 et 28 octobre 2019 (restreint).

Commission « Promotion et Communication »

Missions : Concours Fédéral, manifestations diverses, communication pêcheur, ...

Georges GUYONNET, Président - Responsable,

Alain GODARD, Vice-Président,

Bernard PICHET, Trésorier,

Roger LABROSSE, Trésorier Adjoint,

André BOIVIN, Administrateur,

André FOURRIER, Administrateur,

Georges MAMESSIER, Administrateur,

Philippe PETIT, Administrateur – Responsable,

François LAVAL, Administrateur.

1 réunion restreinte le 6 août 2019.

Commission « Technique et Développement »

Missions : Ouverture carnassier, quotas, cahier des charges sur le domaine public, ...

Georges GUYONNET, Président,

Marc DURANDIN, Vice-Président,

Joël CHATOT, Secrétaire,

Olivier BERNOLIN, Secrétaire-Adjoint – Responsable

Jean-Louis GABRIEL, Administrateur,

Jean-Yves GUENNEGUEZ, Administrateur,

Philippe PETIT, Administrateur.

Pas de réunion en 2019.

Commission « Travaux, Patrimoine et Réciprocité »

Missions : évolution de la Caisse de Compensation, travaux et tout ce qui concerne la réciprocité dans le département.

7 membres du Conseil d'Administration

Georges GUYONNET, Président,

Marc DURANDIN, Vice-Président,

Christian LARGE, Vice-Président,

Alain GODARD, Vice-Président,

Bernard PICHET, Trésorier – Responsable,

Olivier BERNOLIN, Secrétaire-Adjoint,

Georges MAMESSIER, Administrateur.

2 réunions, le 1^{er} mars et le 28 juin 2019.

7 représentants des AAPPMA

Michel CANET (Président Montceau-les-Mines),

Emmanuel CARRIER (Président Paray le Monial),

Michel DROUOT (Trésorier Autun),

François DROZDOWSKI (Président Marmagne),

Danielle GELIN (Présidente Pierre de Bresse),

Didier GEROLT (Président Romenay),

Jean-Paul LACARELLE (Secrétaire Tournus).

ACTIVITE FEDERALE

Activité du Président ou son représentant

Lundi 7 janvier : FEDERATION, Réunion interne du pôle technique à la Fédération, dirigé par R. Chassignol.

Mardi 8 janvier : MACON, Vœux de M. le Préfet et M. Le Président du Conseil Départemental.

Jeudi 10 janvier : EPINAC et LUCENAY L'EVEQUE, formations auprès de deux dépositaires, assurées par B. Pichet, accompagné du Président Fédéral.

Vendredi 11 janvier : FEDERATION, Rendez-vous avec AXA Assurances.

Samedi 12 janvier : GENELARD, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard.

Dimanche 13 janvier : LA CLAYETTE, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par P. Petit.

Mardi 15 janvier : FEDERATION, Rendez-vous avec T. Vautrin.

Jeudi 17 janvier : CHAUFFAILLES, Rendez-vous avec l'AFB et la DDT concernant la non-conformité du débit réservé de l'étang de Chauffailles, représenté par T. Breton,
CIRY-LE-NOBLE, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
LAC DE LA SORME, alevinage, représenté par A. Godard.

Vendredi 18 janvier : TOULON-SUR-ARROUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large,
OUDRY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par R. Labrosse et F. Laval.

Samedi 19 janvier : DIGOIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de C. Large.

Dimanche 20 janvier : MONTCEAU-LES-MINES, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
BLANZY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large,
PONTANEVAUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par P. Petit.

Lundi 21 janvier : MACON, réunion, état des lieux cours d'eau Loire Bretagne SDAGE-Agence de l'eau Loire Bretagne, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 23 janvier : SORNAY, réunion concernant l'aménagement d'un bras mort à Sornay (3^{ème} et 4^{ème} coupure), représenté par J. Chatot, accompagné de J. Maupoux.

Vendredi 25 janvier : BLANZY, Inauguration du salon de la pêche, accompagné de C. Large et A. Godard,
SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Samedi 26 janvier : LALHEUE, Assemblée Générale de l'AAPPMA de Saint Ambreuil,
VERDUN-SUR-LE-DOUBS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de M. Durandin,
CHARBONNAT-SUR-ARROUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large,
PALINGES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Fourier,
PARAY-LE-MONIAL, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par R. Labrosse,
RANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Dimanche 27 janvier : ORMES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de J. Chatot et F. Laval,
LE BREUIL, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard,
MARMAGNE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large.

Lundi 28 janvier : DIJON, Conseil d'Administration de l'Association Régionale de Pêche Bourgogne Franche-Comté (ARPBFC), accompagné d'I. Sicard.

Vendredi 1^{er} février : FEDERATION, Rendez-vous avec l'entreprise REX ROTARY concernant le contrat photocopieur,
SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
BELLEVESVRE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Samedi 2 février : BOURBON-LANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Dimanche 3 février : GUEUGNON, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de R. Labrosse et F. Laval.

Lundi 4 février : CUISERY, réunion de bureau de l'AAPPMA, présentation des résultats de l'étude de suivi des frayères à brochet de l'AAPPMA, assurée par J. Maupoux,
FEDERATION : Réunion interne du pôle technique à la Fédération, dirigé par R. Chassignol.

Mardi 5 et mercredi 6 février : PARIS, Réunion de Bureau et Séminaire du Conseil d'Administration de la FNPF.

Mercredi 6 février : LE CREUSOT, CUCM, CDD, Réunion thématique Plan Climat Air Energie Territorial, représenté par A. Godard.

Samedi 9 février : CHAUFFAILLES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par R. Labrosse,
TOURNUS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet,
MACON, FEDERATION, Assemblée Générale du Comité Départemental de Pêche Sportive 71, accompagné de C. Large.

Dimanche 10 février : SAINT-GERMAIN-DU-BOIS, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
CUISERY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Lundi 11 février : BESANCON (25), Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (RMC), réunion concernant la demande de subvention 2019 auprès de l'Agence de l'eau RMC, représenté par R. Chassignol et J. Maupoux.

Jeudi 14 février : SAINT-YAN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de R. Labrosse et F. Laval.

Vendredi 15 février : CUISERY, Communauté de Commune Terres de Bresse, Comité de Pilotage Cyclo Pédestre le long de la Seille, représenté par J. Chatot et O. Bernolin,
SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN, réunion avec l'AAPPMA concernant l'aménagement d'une frayère à brochet, la baisse des Grandes Lochères, représenté par B. Pichet, accompagné de J. Maupoux.

Samedi 16 février : CHALON-SUR-SAONE, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Dimanche 17 février : SAINT-LAURENT-D'ANDENAY, CDPS71, réunion pour l'organisation du Challenge Carpodrome,
LOUHANS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de B. Pichet,
AUTUN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large.

Mardi 19 février : LA-GRANDE-VERRIERE réunion continuité écologique sur les affluents du Méchet et du Bussy, représenté par R. Chassignol et JL Gabriel.

Mardi 19 février : BELLEVESVRE, Rendez-vous avec l'AAPPMA concernant leur projet de poste aménagé, accompagné d'I. Sicard,
SAILLENARD, Rendez-vous avec le Maire concernant la Journée Nationale Pêche, accompagné d'I. Sicard,
FEDERATION, Réunion d'échange concernant le projet de Challenge Carnassiers sur le Département, avec les AAPPMA d'Autun, Crêches-sur-Saône, Cuisery, Louhans, Mâcon, Verdun-sur-le-Doubs, accompagné d'I. Sicard.

Mercredi 20 février : IGE, Mairie, Commission de suivi de la carrière, représenté par T. Breton.

Jeudi 21 et vendredi 22 février : FEDERATION, Intervention du Cabinet KPMG pour la clôture des comptes 2018.

Vendredi 22 février : BLANZY, Accueil de Jour, Réunion préparatoire de la Journée Pêche Passion Emotions, accompagné d'I. Sicard,
SAINTE-CROIX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Samedi 23 février : MACON, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Dimanche 24 février : ROMENAY, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
PERRECY-LES-FORGES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Fourrier et C. Large.

Lundi 25 février : FEDERATION, Intervention de KPMG pour la clôture des comptes et présentation du résultat en réunion accompagné de B. Pichet et V. Pollier.

Mardi 26 février : LE CREUSOT, Rendez-vous pour la signature de l'acte de vente d'une partie du terrain de l'Etang du Chêne aux Prêtres.

Mercredi 27 et jeudi 28 février : FEDERATION, Intervention du Cabinet ABG Audit, Commissaires aux comptes.

Vendredi 1^{er} mars : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération,
FEDERATION, Commission Réciprocité,
GENELARD, Assemblée Générale du Comité de la Somme.

Mardi 5 et mercredi 6 mars : PARIS, Bureau et Conseil d'Administration de la FNPF.

Mercredi 6 mars : SAINT-AMBREUIL, réunion concernant l'organisation du salon « Poil-Ecaille Traditions et Nature », accompagné de J. Maupoux.

Jeudi 7 mars : CHALON-SUR-SAONE, Rendez-vous à la Mairie avec le Directeur de Cabinet et l'AAPPMA concernant l'étang des Prés Saint Jean.

Mardi 12 mars : BROYE, CUCM, Réception des travaux de captage de la Verne de Lyre, représenté par J. Maupoux,
PARIS, Réunion Tour de France à la FNPF, représenté par R. Chassignol et A. Godard.

Mercredi 13 mars : FEDERATION, réunion interne technique pour le PDPG,
SAINT-AMBREUIL, Château de la Ferté, Rendez-vous concernant le Salon « Poil-Ecaille Traditions et Nature » accompagné d'I. Sicard.

Vendredi 15 mars : SAILLENARD, Rendez-vous avec le Maire concernant la Journée Nationale Pêche, accompagné d'I. Sicard.

Samedi 23 mars : CORANCY (58), visite de la pisciculture.

Lundi 25 mars : FLEURVILLE, Comité de Suivi du Contrat de Rivière Mâconnais, accompagné de J. Maupoux.

Jeudi 28 mars : FEDERATION, Rendez-vous avec M. Tissier du JSL concernant l'Assemblée Générale de la Fédération.

Vendredi 29 mars : LOUHANS, Rendez-vous avec l'AAPPMA concernant le projet de Poste à Mobilité Réduite.

Samedi 30 mars : ROMENAY, Assemblée Générale Statutaire de la Fédération.

Mardi 2 avril : PARIS, réunion du Bureau de la FNPF.

Mercredi 3 avril : FEDERATION, Rendez-vous avec le Président de l'AAPPMA de Saint-Vallier.

Jeudi 4 avril : NEVERS (58), Conseil d'Administration de l'ARPBFC.

Vendredi 5 avril : NEVERS (58), Assemblée Générale de l'ARPBFC.

Samedi 6 et Dimanche 7 avril : NEVERS (58), Assemblée Générale de l'EHGO, accompagné de B. Pichet.

Lundi 8 avril : MONTCEAU-LES-MINES, Réunion DUP Captage Lac de la Somme.

Jeudi 11 avril : BLANZY, Rendez-vous avec l'Accueil de Jour concernant l'Organisation de la Journée Pêche, Passion, Emotion, accompagné d'I. Sicard.
DOLE (39), Lancement de l'observatoire régional de la biodiversité, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 12 avril : SAINTE-TULLE (04), Conseil d'Administration et Assemblée Générale de l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM).

Samedi 13 et dimanche 14 avril : SAINTE-TULLE (04), Assemblée Générale de l'Association Régionale des Fédérations de PACA.

Mardi 16 avril : FEDERATION, Rendez-vous avec l'AAPPMA de Tournus concernant les travaux de l'Etang du Ratenalet à Préty,
FEDERATION, Intervention de l'entreprise VERITAS pour le contrôle électrique du bâtiment et du matériel de pêche électrique.

Jeudi 18 avril : FEDERATION, Rendez-vous avec le Président de l'AAPPMA de Blanzay, accompagné de B. Pichet,
LAYS-SUR-LE-DOUBS, visite des futurs travaux de restauration du bras mort des vergettes avec le Maire, l'AAPPMA de Pierre de Bresse et l'EPTB, représenté par R. Chassignol,
MERVANS, Rendez-vous avec le Maire concernant le passage du Tour de France dans la commune, accompagné d'I. Sicard et R. Chassignol.

Samedi 20 avril : MONTCEAU-LES-MINES, Assemblée Générale de la Fédération de Chasse de Saône-et-Loire.

Mardi 23 avril : FEDERATION, Rendez-vous avec l'ONCFS pour la mise en place des contrôles de nuit, accompagné de T. Breton et C. Colin.

Mercredi 24 avril : FEDERATION, Réunion du personnel Technique et P. Petit, concernant l'état du matériel, SAINT-AMBREUIL, Rendez-vous au château de la Ferté pour l'organisation du salon « Poil-Ecaille Traditions et Nature », accompagné d'I. Sicard.

Jeudi 25 avril : SAILLENARD, Rendez-vous avec le Maire et l'AAPPMA de Saint-Germain-du-Bois concernant l'organisation de la Journée Nationale Pêche du 2 juin 2019, accompagné d'I. Sicard.

Vendredi 26 avril : CHALON-SUR-SAONE, Rendez-vous avec l'Association Chalon dans la Rue pour répondre à leurs questions sur la pêche en vue d'un thème futur sur la Saône.

Mardi 30 avril : LE CREUSOT, CDD CUCM « Ressources », représenté par A. Godard, BOURBON-LANCY, Remise de médaille à un membre de l'AAPPMA.

Jeudi 2 mai : DENNEVY, Rendez-vous avec l'AAPPMA à l'étang de Glaise concernant un dossier de travaux, accompagné de B. Pichet.

Vendredi 3 mai : TOULON-SUR-ARROUX, remise de médaille à un membre de l'AAPPMA accompagné de C. Large.

Samedi 4 et dimanche 5 mai : SAINT-AMBREUIL, Salon « Poil-Ecaille Traditions et Nature » au château de La Ferté, accompagné par des administrateurs et salariés de la Fédération.

Lundi 6 mai : FEDERATION, rendez-vous avec l'entreprise Inforgestion et le Personnel de la Fédération concernant la mise en place d'un nouveau serveur informatique.

Mardi 7 mai : FEDERATION, rendez-vous avec Groupama pour faire un point sur les assurances.

Vendredi 10 mai : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération.

Samedi 11 mai : PRETY, réception des travaux de l'Etang du Ratenalet, FOUSSEMAGNE (90), Assemblée Générale de la Fédération du Territoire de Belfort.

Lundi 13 mai : PARIS, Commission Budget et suivi financier de la FNPF, PARIS, réunion concernant l'organisation du Tour de France, représenté par R. Chassignol et A. Godard.

Mardi 14 mai : PARIS, Bureau et Conseil d'Administration de la FNPF.

Mercredi 15 mai : PARIS, Conseil d'Administration de la FNPF.

Vendredi 17 mai : AUTUN, Grand Autunois Morvan, Comité de Pilotage Barrage du Pont du Roi, représenté par JL Gabriel, accompagné par J. Maupoux.

Samedi 18 mai : MARTAILLY-LES-BRANCION, Conseil Départemental, lancement de l'application Route 71.

Mardi 21 mai : DOLE (39), Réunion Programme de Mesure, Basse Vallée du Doubs, Agence de l'Eau, représenté par R. Chassignol.

Mardi 28 mai : FEDERATION : Rendez-vous avec l'AAPPMA de Chalon-sur-Saône, accompagné de R. Chassignol, J. Maupoux et B. Pichet.

Mercredi 29 mai : LA-TOUR-DE-SALVAGNY (69), Assemblée Générale de l'Union de Bassin Rhône Méditerranée Corse, accompagné de JL Gabriel.

Samedi 1^{er} juin : MARCENAY (21), Inauguration du parcours pêche au Lac de Marcenay.

Dimanche 2 juin : SAILLENARD, Journée Nationale Pêche, animée par I. Sicard, LOUHANS, concours silure.

Lundi 3 juin : FEDERATION, Réunion concernant l'organisation du Tour de France 2019 en Saône et Loire, animée par R. Chassignol en présence de l'ensemble des salariés de la Fédération.

Mardi 4 juin : BLANZY, Pêche Passion Emotion,
PREFECTURE, Observatoire Sécheresse, représenté par P. Petit.

Mercredi 5 juin : SAINT-REMY, Inauguration travaux de restauration de la Thalie.

Jeudi 6 et vendredi 7 juin : FEDERATION, Formation Gardes pêche particuliers assurée par T. Breton.

Jeudi 6 juin : CHATEAU-CHINON (58), Conseil d'Exploitation de la Pisciculture du Morvan, représenté par JL Gabriel.

Vendredi 7 juin : CHAMPFORGEUIL, visite à l'Etang PRIN avec l'AAPPMA, concernant le projet de travaux, accompagné de B. Pichet.

Samedi 8 juin : GUEUGNON, concours au carpodrome.

Mardi 11 juin : PARIS, Conseil d'Administration de l'EHGO,
FEDERATION, intervention d'INFORGESTION pour la mise en place du serveur externalisé.

Mercredi 12 juin : FEDERATION, rendez-vous avec l'entreprise ELITHIS concernant l'étude climatique du bâtiment.

Jeudi 13 juin : FEDERATION, entretien avec C. Colin.

Vendredi 14 juin : FEDERATION, rendez-vous avec GROUPAMA concernant les assurances.

Samedi 15 juin : MACON, concours jeunes.

Du lundi 17 au vendredi 21 juin : Pêches électriques du Chalonnais assurées par le pôle technique de la Fédération.

Lundi 17 juin : FEDERATION, rendez-vous avec l'entreprise TYPOCENTRE, imprimerie.

Mercredi 19 juin : DIJON (21), Conseil d'Administration de l'ARPBFC.

Samedi 22 juin : PARIS, Assemblée Générale du SNSAPL, accompagné de C. Large et B. Pichet.

Dimanche 23 juin : PARIS, Assemblée Générale de la FNPF, accompagné de C. Large et B. Pichet.

Lundi 24 juin : PARIS, Congrès de la FNPF, accompagné de C. Large et B. Pichet,
FEDERATION, intervention de KPMG pour la préparation du Contrôle budgétaire.

Mardi 25 juin : FEDERATION, intervention de KPMG pour la préparation du Contrôle budgétaire et présentation au Président,
B. Pichet et V. Pollier.

Mercredi 26 juin : FEDERATION, rendez-vous avec le Président du Comité Départemental de Pêche Sportive de Saône et Loire.

Du 26 juin au 4 juillet : Pêches électriques et génétiques des affluents du Méchet assurées par le pôle technique de la Fédération.

Vendredi 28 juin : FEDERATION, Commission Caisse de Réciprocité, répartition des fonds 2018.

Lundi 1^{er} juillet : MERVANS, Rendez-vous avec le Maire pour l'organisation du Tour de France, accompagné de J. Chatot.

Mercredi 3 juillet : Livraison dotation aux Fédérations de l'ARPBFC pour le Tour de France.

Jeudi 4 juillet : MACON, DDT, Réunion Groupe de Travail du Grand Cormoran, représenté par C. Colin, P. Petit et F. Laval,
FEDERATION, Rendez-vous avec l'entreprise SEIC, imprimerie.

Vendredi 5 juillet : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération.

Mardi 9 juillet : PARIS, Réunion de Bureau à la FNPF,

Vendredi 12 juillet : BELFORT-CHALON SUR SAONE : Parcours dans le véhicule de liaison pour l'étape du Tour de France par le Président,
MERVANS : Tour de France, rassemblement pêcheurs, assuré par B. Pichet et J. Chatot,
CHALON-SUR-SAONE : Arrivée du Tour de France, stand tenu par les administrateurs et salariés de la Fédération.

Samedi 13 juillet : MACON, Invitation par ENEDIS au village départ du Tour de France.

Dimanche 14 juillet : AUTUN : Concours de pêche de l'AAPPMA,
MONTCEAU-LES-MINES : Concours de pêche de l'AAPPMA.

Mardi 16 juillet : MACON, Préfecture, CODERST, représenté par B. Pichet.

Mercredi 17 juillet : FEDERATION, rendez-vous avec GROUPAMA concernant les assurances.

Vendredi 26 juillet : PREFECTURE, Observatoire sècheresse, représenté par P. Petit.

Mardi 6 août : FEDERATION, réunion de préparation du Challenge Carnassiers avec P. Petit et JL Gabriel.

Mercredi 7 août : LE CREUSOT, Obsèques de Monsieur Robert Dubriont.

Vendredi 9 août : PREFECTURE, Observatoire sècheresse, représenté par P. Petit.

Lundi 19 août : AUTUN, rendez-vous avec le gérant des magasins « Chasse Pêche Center » et l'AAPPMA.

Mardi 27 août : FEDERATION, rendez-vous avec l'entreprise ELITHIS concernant l'étude climatique du bâtiment,
SANCE, obsèques de Monsieur Lionel Forest, Trésorier de l'AAPPMA de Cuisery, représenté par J. Maupoux et T. Breton.

Mercredi 28 août : CHEVENON (58) : Réception d'un étang par la Fédération de pêche de la Nièvre.

Lundi 2 septembre : PARIS, FNPF, Groupe de Travail « Mensualisation du paiement de la carte de Pêche ».

Mardi 3 septembre : PARIS, Réunion de Bureau à la FNPF.

Vendredi 6 septembre : PREFECTURE, Observatoire sècheresse, représenté par P. Petit.

Dimanche 8 septembre : RANCY, remise de prix enduro Carpe organisé par l'AAPPMA, accompagné de B. Pichet et J. Chatot.

Lundi 9 septembre : MACON, DDT, départ en retraite de M. Dussarat, Directeur Départemental.

Jeudi 12 septembre : MACON, DDT, réunion technique de co-construction du programme de mesure du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022 – 2027 du bassin Rhône-Méditerranée & Corse : Cours d'eau du bassin de la Grosne et du Mâconnais, représenté par J. Maupoux.

Samedi 14 septembre : LE CREUSOT, Foire du Creusot,
ORMES, Concours carpe de l'AAPPMA.

Dimanche 15 septembre : MONTCHANIN, Concours de pêche de l'AAPPMA.

Lundi 16 septembre : FEDERATION, Rendez-vous avec Groupama concernant les assurances,
PARIS, FNPF, débriefing du Tour de France 2019, représenté par A. Godard,
MONTCEAU-LES-MINES, Rendez-vous avec la Mairie et l'AAPPMA concernant le développement de la pêche sur deux plans d'eau.

Mercredi 18 septembre : ARLES (13), Conseil d'Administration de Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM).

Vendredi 20 septembre : PREFECTURE, Observatoire sècheresse, représenté par P. Petit.

Mercredi 25 septembre : FEDERATION, Rendez-vous avec l'entreprise ELITHIS, concernant l'étude climatique du bâtiment.

Jeudi 26 septembre : DIJON (21), Conseil d'Administration de l'Association Régionale Bourgogne Franche-Comté.

Vendredi 27 septembre : TORCY, Suivi de pollution du lac de Torcy, assuré par C. Colin et J. Maupoux.

Samedi 28 septembre : VERDUN SUR LE DOUBS, Remise des prix du concours carnassiers de l'AAPPMA.

Mardi 1^{er} octobre : PARIS, Réunion de Bureau à la FNPF,
FNPF, réunion « Groupe de Travail Migrateurs Continuité et Hydroélectricité »,
BELLEVILLE-SUR-SAONE (69), Mairie, comité technique sur le lit mineur et sur le lit majeur de la Saône, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 2 octobre : FEDERATION, Rendez-vous avec l'imprimerie SEIC.

Jeudi 3 octobre : CHALON-SUR-SAONE, réunion technique de co-construction du programme de mesure du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022 – 2027 du bassin Rhône-Méditerranée & Corse : Cours d'eau du bassin de la Dheune et de la Corne, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 4 octobre : BLANZY, Remise des prix.

Dimanche 6 octobre : SAINT-LAURENT-D'ANDENAY : Concours du Comité Départemental de Pêche Sportive (CDPS).

Lundi 7 octobre : MACON, EPTB SAONE-ET-DOUBS, comité technique sur le lit mineur et sur le lit majeur de la Saône, représenté par J. Maupoux.

Mardi 8 octobre : LOUHANS, Rendez-vous avec l'AAPPMA concernant l'organisation de la Marche des 21 du 16 octobre, CHALON-SUR-SAONE, réunion technique de co-construction du programme de mesure du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022 – 2027 du bassin Rhône-Méditerranée & Corse : La Saône, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 9 octobre : FEDERATION, Rendez-vous avec l'imprimerie FUCHEY.

Jeudi 10 octobre : FEDERATION, accueil et présentation de la pêche en Saône-et-Loire pour une classe du Lycée Horticole de Tournus, assuré par J. Maupoux et T. Breton.

Vendredi 11 octobre : VIRE, Fédération des Chasseurs, réunion concernant l'opération « Fleuves et Rivières propres » 2020

Samedi 12 octobre : MACON, Concours carnassiers de l'AAPPMA.

Dimanche 13 octobre : AUTUN, Concours carnassiers de l'AAPPMA.

Mardi 15 octobre : DOMMARTIN-LES-CUISEAUX, rendez-vous avec l'AAPPMA concernant les travaux, accompagné de J. Maupoux.

Mercredi 16 octobre : LOUHANS, Marche des 21, animation pêche pour les enfants en situation de handicap assurée par l'AAPPMA.

Jeudi 17 octobre : LA-TOUR-DE-SALVAGNY (69), Conseil Administration de l'Union des Fédérations du Bassin Rhône Méditerranée Corse (UFBRMC), accompagné de JL Gabriel.

Vendredi 18 octobre : PREFECTURE, Observatoire sécheresse, représenté par P. Petit, MONTCEAU-LES-MINES, Comité de Pilotage "Somme" de la Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM), DIJON (21), Réunion Technique de l'ARPBFC concernant la convention ARPBFC-Région, représenté par R. Chassignol.

Mardi 22 octobre : FEDERATION, entretiens pour le recrutement au poste de « Chargé de Développement Halieutique », accompagné de B. Pichet et les responsables salariés Administratif et Techniques de la Fédération.

Mercredi 23 octobre : FEDERATION, entretiens pour le recrutement au poste de « Chargé de Développement Halieutique », accompagné par les responsables salariés Administratif et Techniques de la Fédération.

Jeudi 24 octobre : CHALON-SUR-SAONE, GRAND CHALON, réunion technique de préparation du programme d'action du futur Contrat de travaux des rivières du Chalonnais, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 25 octobre : BLANZY, réunion du comité de la Somme, représenté par C. Large.

Dimanche 27 octobre : CUISERY, Assemblée Générale de l'Association des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets de S & L.

Lundi 28 octobre : FEDERATION, entretien pour le recrutement au poste de « Chargé de Développement Halieutique », accompagné de B. Pichet et les responsables salariés Administratif et Techniques de la Fédération.
FEDERATION, Rendez-vous avec Groupama pour la mise en place des Assurances.

Mercredi 30 octobre : NEUVY-GRANDCHAMP, réception des travaux des berges de l'étang de Beauchamp.

Lundi 4 novembre : PARIS, FNPF « Commission Budget et suivi Financier », BESANCON (25), Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, réunion concernant l'Accord Cadre, représenté par J. Maupoux.

Mardi 5 novembre : PARIS, réunion de Bureau de la FNPF, PARIS, Conseil d'Administration de la FNPF.

Mercredi 6 novembre : PARIS, Conseil d'Administration de la FNPF.

Jeudi 7 novembre : FEDERATION, Rendez-vous avec Harmonie Mutuelle concernant la réforme 100% Santé.

Vendredi 8 novembre : MACON, DDT, Réunion « questions pêche » 2020, accompagné de B. Pichet, F. Laval, R. Chassignol et J. Maupoux.

Jeudi 14 novembre : FEDERATION, Intervention de l'entreprise KPMG pour la préparation du budget 2020.

Vendredi 15 novembre : DIJON (21), réunion des membres de l'ARPBFC concernant la situation financière, CHAROLLES, réunion de présentation du PDPG pour le bassin « Arconce-Sornin », animée par A. Charvet avec R. Chassignol, représenté par C. Large.

Lundi 18 novembre : AUTUN, Rendez-vous avec l'AAPPMA et J. Barnay de la Mairie concernant l'Etang des Cloix, accompagné de J. Maupoux, AUTUN, réunion de présentation du PDPG pour le bassin « Arroux-amont », animée par A. Charvet avec R. Chassignol et J. Maupoux.

Mardi 19 novembre : CLUNY, comité de pilotage du Contrat de rivière Grosne, représenté par J. Maupoux et R. Chassignol.

Mercredi 20 novembre : FEDERATION, Intervention de l'entreprise KPMG pour la préparation du budget 2020.

Jeudi 21 novembre : FEDERATION, Intervention de l'entreprise KPMG pour la préparation du budget 2020, MONTCHANIN, réunion de présentation du PDPG pour le bassin « Bourbince », animée par A. Charvet avec R. Chassignol.

Vendredi 22 novembre : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération.

Samedi 23 novembre : BRANGES, réunion de présentation du PDPG pour le bassin « Seille », animée par A. Charvet avec J. Maupoux, BRANGES, réunion de présentation du PDPG pour le bassin « Saône-Doubs », animée par A. Charvet.

Lundi 25 novembre : SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE, réunion de présentation du PDPG pour le bassin « Dheune-Corne », animée par A. Charvet avec J. Maupoux.

Mardi 26 novembre : PARIS, Conseil d'Administration de l'EHGO.

Mercredi 27 et jeudi 28 novembre : PARIS, Journées Nationales d'échange technique, avec J. Maupoux, R. Chassignol et A. Charvet.

Mardi 3 décembre : PARIS, réunion du bureau de la FNPF, PARIS, FNPF, Groupe de Travail Migrateurs, continuité, hydroélectricité.

Mercredi 4 décembre : ECUISSES, CUCM - réunion d'échanges Canal du Centre - démarche de développement touristique.

Jeudi 5 décembre : FEDERATION, Commission réduite du Personnel, ETANG-SUR-ARROUX, Comité de Pilotage Arroux et Bourbince, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 6 décembre : FEDERATION, réunion de présentation du PDPG pour le bassin « Mâconnais-Saône », animée par A. Charvet avec J. Maupoux.

Lundi 9 décembre : DIJON (21), réunion des Fédérations de pêche de Bourgogne, DIGOIN, réunion de présentation du PDPG pour le bassin « Loire », animée par A. Charvet avec R. Chassignol.

Lundi 9 et mardi 10 décembre : FEDERATION, formation Gardes Pêche Particuliers auprès de salariés de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, assurée par T. Breton.

Mercredi 11 décembre : BESANCON (25), réunion accord-cadre avec Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, représenté par J. Maupoux et R. Chassignol.

Jeudi 12 décembre : BAYET (03). Restitution technique des activités de LOGRAMI relatives à la dynamique des espèces de poissons grands migrateurs du bassin de la Loire, représenté par J. Maupoux

Lundi 23 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020 : Fermeture annuelle des locaux de la Fédération.

Récapitulatif de la participation du Conseil d'Administration de la Fédération aux Assemblées Générales des AAPPMA

Le Président, Georges GUYONNET

12 janvier AAPPMA de Gévelard
13 janvier AAPPMA de La Clayette
17 janvier AAPPMA de Ciry-le-Noble
19 janvier AAPPMA de Digoïn
20 janvier AAPPMA de Montceau-les-Mines
26 janvier AAPPMA de Saint-Ambreuil
26 janvier AAPPMA de Verdun-sur-le-Doubs
27 janvier AAPPMA d'Ormes
1er février AAPPMA de Saint-Léger-sur-Dheune
2 février AAPPMA de Bourbon-Lancy
3 février AAPPMA de Gueugnon
10 février AAPPMA de Saint-Germain-du-Bois
14 février AAPPMA de Saint-Yan
16 février AAPPMA de Chalon-sur-Saône
17 février AAPPMA de Louhans
23 février AAPPMA de Mâcon
24 février AAPPMA de Romenay

Marc Durandin, 1er Vice-Président

26 janvier AAPPMA de Verdun-sur-le-Doubs

Christian Large, 2ème Vice-Président

18 janvier AAPPMA de Toulon-sur-Arroux
19 janvier AAPPMA de Digoïn
20 janvier AAPPMA de Blanzay
26 janvier AAPPMA de Charbonnat-sur-Arroux
27 janvier AAPPMA de Marmagne
17 février AAPPMA d'Autun
24 février AAPPMA de Perrecy-les-Forges

Alain Godard, 3ème Vice-Président

12 janvier AAPPMA de Saint-Bérain-sur-Dheune
27 janvier AAPPMA du Breuil

Joël Chatot, Secrétaire

27 janvier AAPPMA d'Ormes
1er février AAPPMA de Bellevesvre
22 février AAPPMA de Sainte-Croix

Roger Labrosse, Trésorier-Adjoint

18 janvier AAPPMA d'Oudry
26 janvier AAPPMA de Paray-le-Monial
3 février AAPPMA de Gueugnon
9 février AAPPMA de Chauffailles
14 février AAPPMA de Saint-Yan

François Laval, Administrateur

18 janvier AAPPMA d'Oudry
27 janvier AAPPMA d'Ormes
3 février AAPPMA de Gueugnon
14 février AAPPMA de Saint-Yan

Bernard Pichet, Trésorier

25 janvier AAPPMA de Saint-Germain-du-Plain
26 janvier AAPPMA de Rancy
9 février AAPPMA de Tournus
10 février AAPPMA de Cuisery
17 février AAPPMA de Louhans

André Fourier, Administrateur

26 janvier AAPPMA de Palinges
24 février AAPPMA de Perrecy-les-Forges

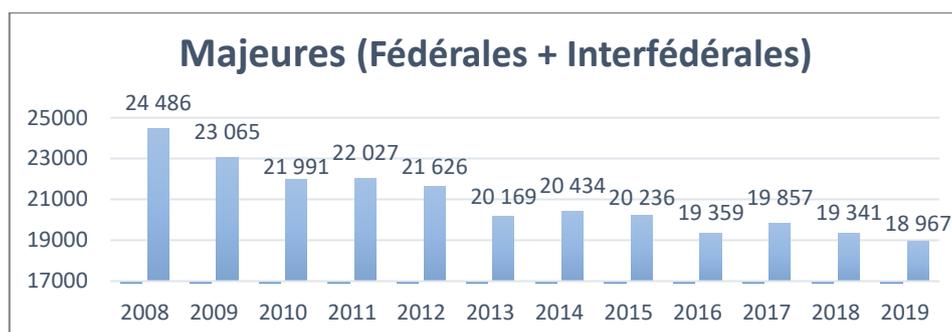
Philippe Petit, Administrateur

13 janvier AAPPMA de Saint-Maurice-de-Satonnay
20 janvier AAPPMA de Pontanevaux

EVOLUTION DES CARTES DE PECHE depuis 2008

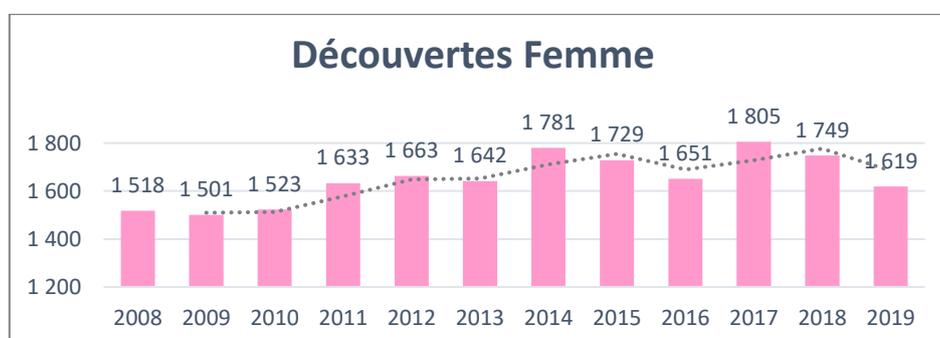
Cartes Majeures (Fédérales + Interfédérales)

18 967 cartes Majeures ont été délivrées en 2019, représentant **une baisse de -1,93 %** par rapport à l'année précédente. En 2019, les ventes de cartes de pêche Majeures sont passées sous la barre des 19 000 cartes vendues. (-22,58 % depuis 2008).



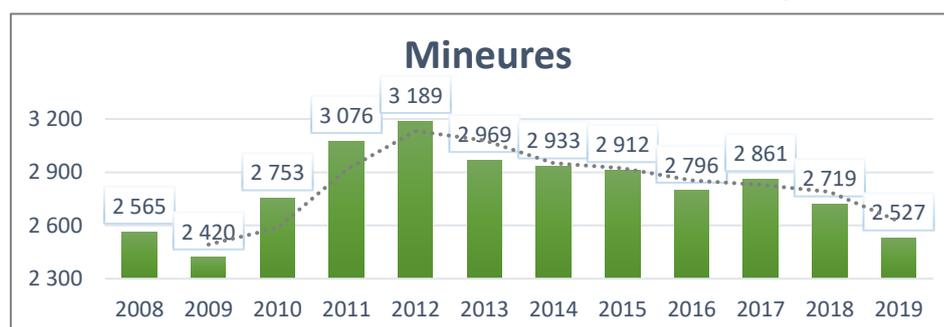
Cartes découverte Femme

1 619 cartes découverte Femme vendues en 2019, représentant **une baisse de -7,43 %** par rapport à 2018. Depuis 2008, la tendance des ventes de cartes découverte Femme est à la hausse, toutefois, l'année 2019 est la 4^{ème} moins bonne année en terme de nombre de vente.



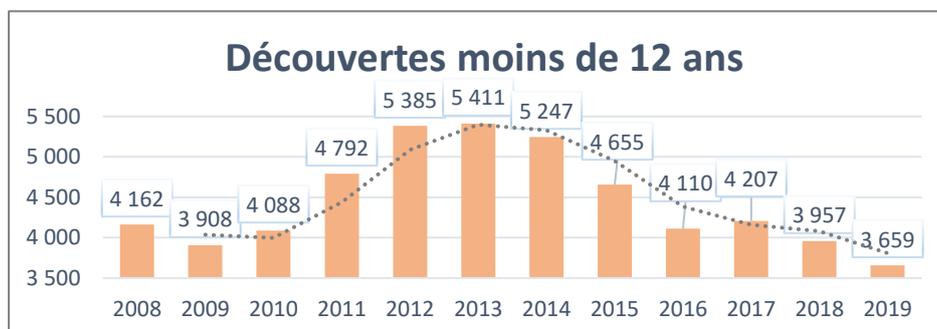
Cartes Mineures

2 527 cartes Mineures délivrées en 2019, représentant **une baisse de -7,06 %** par rapport à l'année dernière. Après une forte augmentation de 2010 à 2012, la tendance est depuis à la baisse. L'année 2019 est la 2^{ème} moins bonne année au niveau du nombre de ventes de cartes de pêche Mineures.



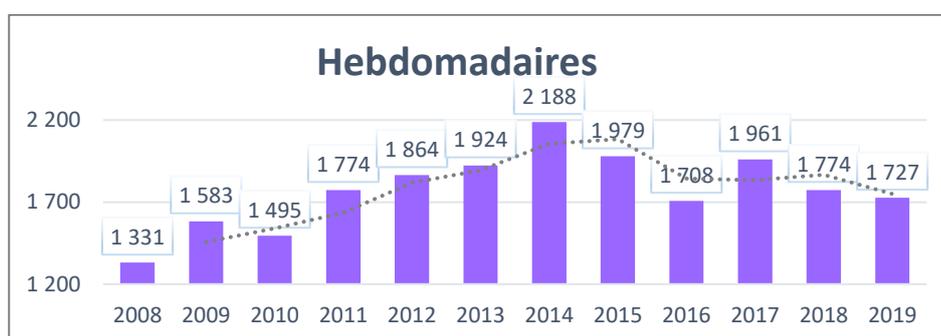
Cartes découverte moins de 12 ans

3 659 cartes découverte moins de 12 ans vendues en 2019, soit **une baisse de -7,53 %** par rapport à 2018. Après un pic de vente en 2013, la tendance des ventes de cartes de pêche moins de 12 ans est en chute libre (-32,38 % depuis 2013). L'année 2019 est la moins bonne année des ventes de cartes moins de 12 ans.



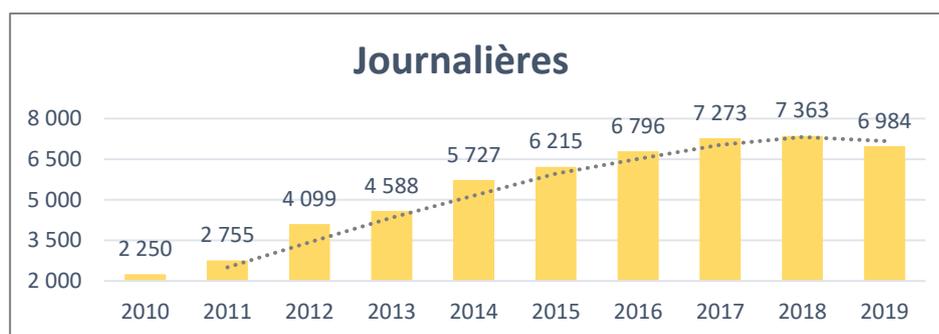
Cartes hebdomadaires

1 727 cartes hebdomadaires délivrées en 2019, représentant **une baisse de -2,65 %** par rapport à l'année précédente. Depuis 2014 qui était la meilleure année en terme de vente, la tendance est à la baisse (-21,07 % depuis 2004).



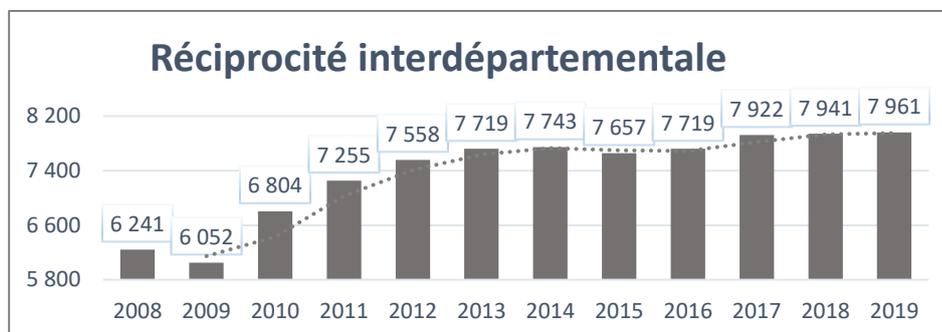
Cartes journalières

6 984 cartes journalières délivrées en 2019, représentant **une baisse de -5,15 %** par rapport à 2018. 2019 est la première année depuis le lancement de la carte journalière en 2010 où le nombre de cartes journalières vendues recule par rapport à l'année d'avant.



Réciprocité interdépartementale

Malgré une baisse en 2015, les pêcheurs adhèrent de plus en plus à la réciprocity interdépartementale EHGO (sont comptabilisées les cartes interfédérales EHGO et les vignettes EHGO). Cette adhésion représente 41,97 % des cartes de pêche annuelles majeures délivrées en Saône-et-Loire en 2019.



Conclusion

En 2019, l'ensemble des cartes de pêche a subi une forte diminution des ventes par type de cartes par rapport à l'année précédente. Cette chute des ventes peut s'expliquer par les conditions climatiques de l'été ainsi que le manque d'eau sur les étangs et rivières. Les ventes sont tributaires des conditions climatiques.



VENTES DES CARTES DE PECHE DE L'ANNEE 2019

en quelques chiffres

Evolution des ventes des cartes de pêche par mois

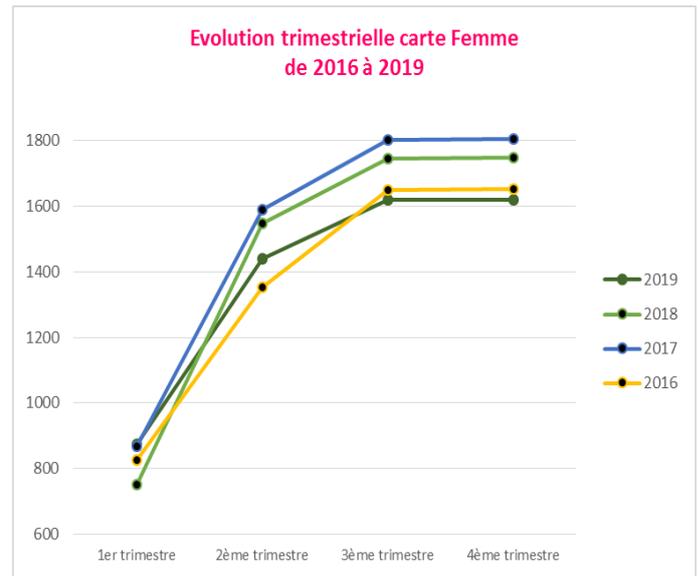
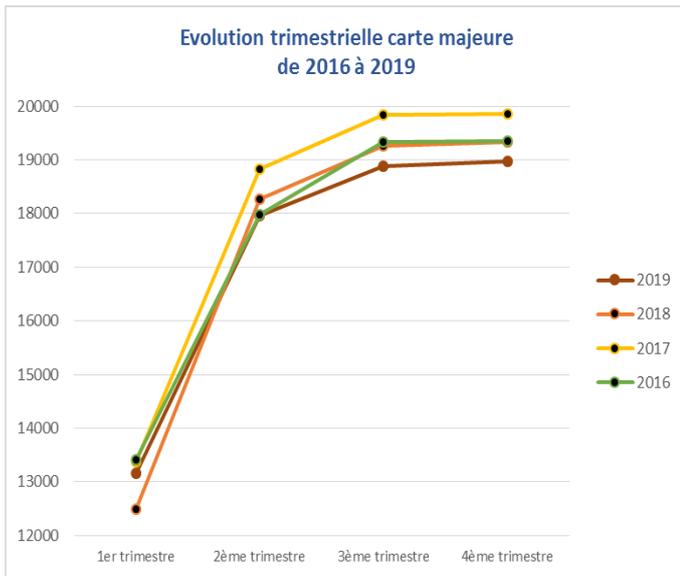
Tableau récapitulatif des ventes de cartes par mois selon le type de carte de pêche en 2019

Mois	Cartes Majeures + Interfédérales + ADAPAEF*		Femmes		Mineures		Moins de 12 ans		Journalières		Hebdomadaires	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Décembre 2018	1 425	7,5%	90	5,6%	94	3,7%	82	2,2%	0	0,0%	0	0,0%
Janvier	3 114	16,4%	141	8,7%	191	7,6%	185	5,1%	29	0,4%	0	0,0%
Février	2 986	15,7%	245	15,1%	352	13,9%	267	7,3%	90	1,3%	2	0,1%
Mars	5 644	29,8%	397	24,5%	619	24,5%	700	19,1%	671	9,6%	14	0,8%
Avril	2 278	12,0%	228	14,1%	376	14,9%	588	16,1%	451	6,5%	163	9,4%
Mai	1 577	8,3%	191	11,8%	229	9,1%	392	10,7%	494	7,1%	309	17,9%
Juin	947	5,0%	149	9,2%	200	7,9%	291	8,0%	703	10,1%	257	14,9%
Juillet	589	3,1%	113	7,0%	237	9,4%	514	14,0%	1 016	14,5%	223	12,9%
Août	265	1,4%	55	3,4%	193	7,6%	553	15,1%	2 460	35,2%	412	23,9%
Septembre	56	0,3%	10	0,6%	12	0,5%	50	1,4%	679	9,7%	205	11,9%
Octobre	70	0,4%	0	0,0%	20	0,8%	35	1,0%	251	3,6%	136	7,9%
Novembre	11	0,06%	0	0,0%	3	0,12%	2	0,05%	98	1,4%	5	0,3%
Décembre	5	0,0%	0	0,0%	1	0,04%	0	0,00%	42	0,6%	1	0,1%
TOTAL	18 967	100,0%	1 619	100,0%	2 527	100,0%	3 659	100,0%	6 984	100,0%	1 727	100,0%
ANNEE 2019 PAR TRIMESTRE												
1er Trimestre	13 169	69,4%	873	53,9%	1 256	49,7%	1 234	33,7%	790	11,3%	16	0,9%
2ème Trimestre	4 802	25,3%	568	35,1%	805	31,9%	1 271	34,7%	1 648	23,6%	729	42,2%
3ème Trimestre	910	4,8%	178	11,0%	442	17,5%	1 117	30,5%	4 155	59,5%	840	48,6%
4ème Trimestre	86	0,5%	0	0,0%	24	0,9%	37	1,0%	391	5,6%	142	8,2%
ANNEE 2018 PAR TRIMESTRE pour comparatif												
1er Trimestre	12 495	64,6%	750	42,9%	1 254	46,1%	1 169	29,5%	572	7,8%	50	2,8%
2ème Trimestre	5 776	29,9%	798	45,6%	1 004	36,9%	1 640	41,4%	1 917	26,0%	722	40,7%
3ème Trimestre	991	5,1%	197	11,3%	449	16,5%	1 116	28,2%	4 457	60,5%	892	50,3%
4ème Trimestre	79	0,4%	4	0,2%	12	0,4%	32	0,8%	417	5,7%	110	6,2%
ANNEE 2017 PAR TRIMESTRE pour comparatif												
1er Trimestre	13 372	67,3%	867	48,0%	1 391	48,6%	1 341	31,9%	633	8,7%	31	1,6%
2ème Trimestre	5 462	27,5%	723	40,1%	911	31,8%	1 499	35,6%	1 879	25,8%	742	37,8%
3ème Trimestre	1 002	5,0%	211	11,7%	542	18,9%	1 323	31,4%	4 198	57,7%	1 056	53,9%
4ème Trimestre	21	0,1%	4	0,2%	17	0,6%	44	1,0%	563	7,7%	132	6,7%

*ADAPAEF : Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets

Le 1^{er} trimestre de l'année est toujours le plus important pour la vente des cartes de pêche majeures (69,4%). La mise en place pour la 2^{ème} année de la « carte Personne Majeure Offre d'automne » au tarif réduit de 50 % a permis de multiplier par 4 par rapport à 2017 le nombre de cartes majeures vendues lors du 4^{ème} trimestre, ce qui ne permet pas, malgré tout de maintenir les effectifs.

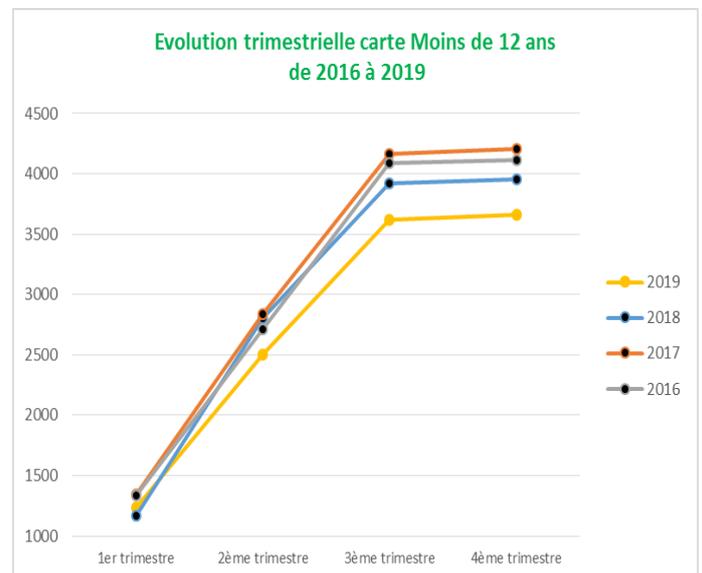
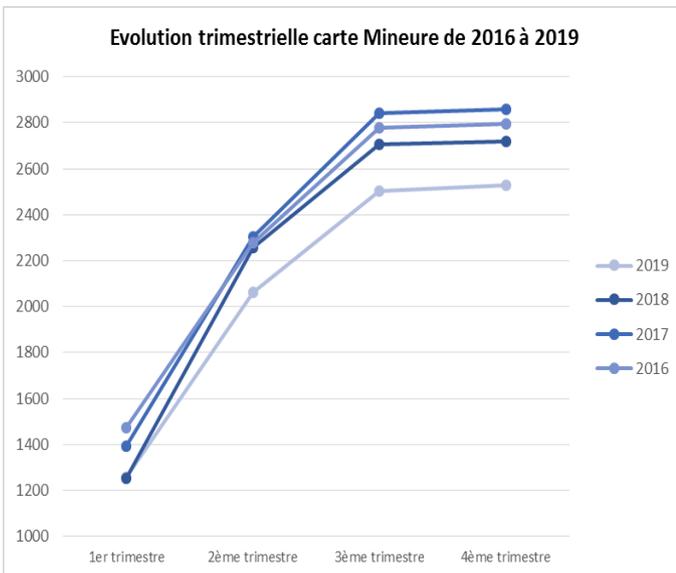
Evolution trimestrielle pour les cartes Majeures et Femme de 2016 à 2019



Les cartes majeures se sont plutôt bien vendues lors du 1^{er} semestre, toutefois, les ventes du deuxième semestre sont décevantes.

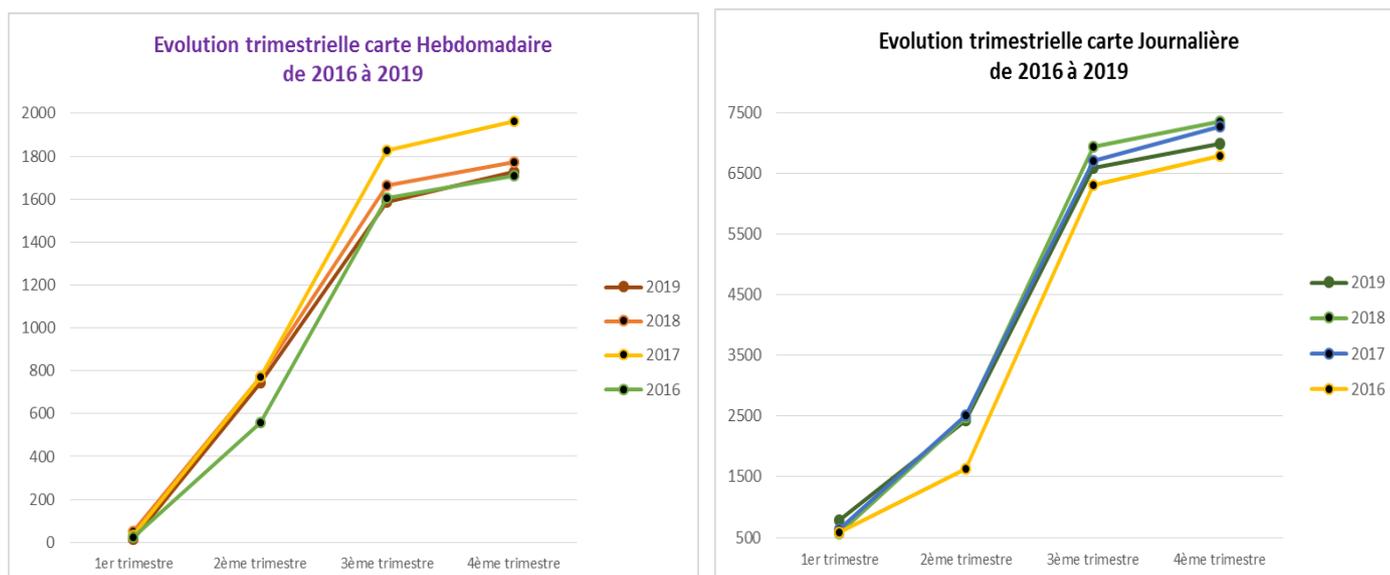
Les cartes femme se sont moyennement bien vendues lors du 1^{er} semestre, le retard par rapport aux années précédentes s'est amplifié lors du 2^{ème} semestre.

Evolution trimestrielle pour les cartes Mineures et Moins de 12 ans de 2016 à 2019



Comparées aux années précédentes, les ventes 2019 de cartes de pêche pour les jeunes (mineures et moins de 12 ans) se sont moyennement bien vendues lors du 1^{er} trimestre et la perte des ventes s'est accentuée trimestre après trimestre.

Evolution trimestrielle pour les cartes hebdomadaires et journalières de 2016 à 2019



Si les ventes des cartes Journalières et Hebdomadaires étaient similaires aux années précédentes lors du 1^{er} semestre, le deuxième semestre n'a pas permis de tenir le même niveau des ventes.

Carte Majeure Offre d'Automne

La carte Majeure « Offre d'Automne » disponible au tarif de 50 % du prix initial du 1^{er} octobre au 31 décembre, lancée en 2018, a permis en 2019 d'en connaître un peu plus sur les pêcheurs ayant opté pour cette carte de pêche. Voici quelques chiffres disponibles via l'interface de gestion du site de vente :

76 cartes de pêche majeures Offre d'Automne ont été vendues en 2018.

- 42 % des pêcheurs n'avaient pas pris de carte de pêche en 2016 et 2017 (32),
- 28 % des pêcheurs avaient pris une carte de pêche annuelle en 2017 valide en Saône-et-Loire (20 FD71 et 1 FD89),
- 17 % des pêcheurs avaient pris une carte de pêche annuelle en 2016 et 2017 valide en Saône-et-Loire (13 FD71),
- 34 AAPPMA ont vendu au moins 1 carte majeure offre d'automne en 2018.

53 % des pêcheurs ayant pris une carte Majeure Offre d'Automne en 2018 ont pris une carte Majeure en 2019 (40 cartes : 20 cartes Majeures, 17 cartes Interfédérales et 3 cartes Majeure offre d'automne).

- 33 % des pêcheurs ayant pris une carte Majeure Offre d'Automne en 2018 et ayant pris une carte Majeure en 2019 n'avaient pas de carte en 2016 et 2017 (13 pêcheurs),
- 45 % des pêcheurs l'ont prise lors du 1er trimestre (18 pêcheurs : 2 en décembre N-1 - 7 en janvier - 4 en février - 5 en mars),
- 38 % des pêcheurs l'ont prise lors du 2ème trimestre (15 pêcheurs : 5 en avril - 8 en mai - 2 en juin),
- 10 % des pêcheurs l'ont prise lors du 3ème trimestre (4 pêcheurs : 3 en juillet - 1 en septembre),
- 8 % des pêcheurs l'ont prise lors du 4ème trimestre (3 pêcheurs : 3 en octobre).

3 pêcheurs ayant pris une carte Majeure offre d'automne en 2018 ont également pris une carte offre d'automne en 2019, soit 4 % des pêcheurs 2018 ayant pris une carte offre d'automne.

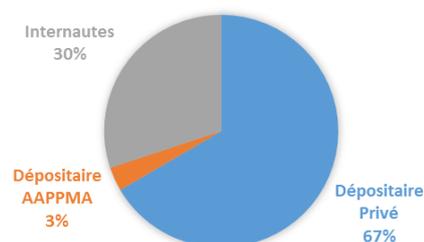
Répartition des ventes par point de vente

	Ventes en 2016			Ventes en 2017			Ventes en 2018			Ventes en 2019		
	Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)	Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)	Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)	Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)
Dépositaire Privé	28 089	77%	157	27 499	72%	156	25 680	70%	159	23 619	66,6%	162
Dépositaire AAPPMA	1 457	4%	23	1 697	4%	22	1 204	3%	23	1 177	3,3%	21
Internautes	6 874	19%		8 768	23%		10 019	27%		10 687	30,1%	
TOTAL Ventes	36 420			37 964			36 903			35 483		

(1) Nombre de dépositaires ayant vendu au moins 1 carte de pêche pour la saison

Depuis 2016, de plus en plus de pêcheurs prennent leur carte de pêche depuis chez eux en tant qu'internautes, ce qui fait diminuer la part des pêcheurs prenant leur carte de pêche chez un revendeur ; malgré tout, le nombre de revendeurs augmente sur le département.

RÉPARTITION DES VENTES DE CARTES PAR POINTS DE VENTES EN 2019

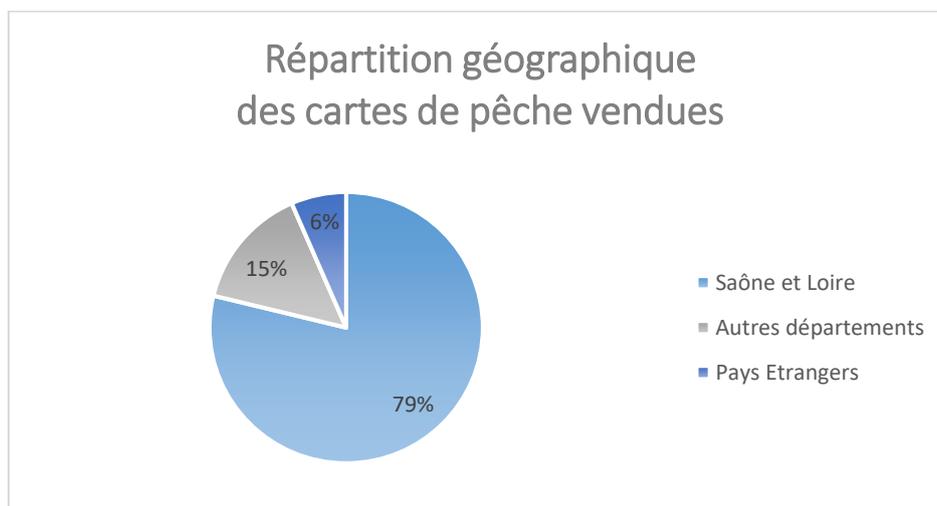


Agés et sexes des pêcheurs (en nombre de cartes)

		0-14		15-24		25-34		35-44		45-54		55-64		65+		Total
		Homme	Femme													
Carte Majeure (Interfédérale + Majeure + ADAPAEF)	Nombre			1 026	11	1 976	17	2 447	28	3 028	35	4 543	37	5 786	33	18 967
	% tranche d'âge			5,47%		10,51%		13,05%		16,15%		24,15%		30,68%		
Carte promotionnelle Découverte Femme	Nombre				71		172		210		302		421		443	1 619
	% tranche d'âge				4,39%		10,62%		12,97%		18,65%		26,00%		27,36%	
Carte Personne mineure	Nombre	1 314	83	1 084	46											2 527
	% tranche d'âge	55,28%		44,72%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		
Carte Découverte moins de 12 ans	Nombre	3 126	533													3 659
	% tranche d'âge	100,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		
Carte Hebdomadaire	Nombre	1	2	122	6	373	5	513	5	361	8	230	1	98	2	1 727
	% tranche d'âge	0,17%		7,41%		21,89%		29,99%		21,37%		13,38%		5,79%		
Carte Journalière	Nombre	173	29	911	60	1 315	65	1 292	57	1 115	66	1 070	77	717	37	6 984
	% tranche d'âge	2,89%		13,90%		19,76%		19,32%		16,91%		16,42%		10,80%		
TOTAUX	H / F	4 614	647	3 143	194	3 664	259	4 252	300	4 504	411	5 843	536	6 601	515	35 483
	%	13,00%	1,82%	8,86%	0,55%	10,33%	0,73%	11,98%	0,85%	12,69%	1,16%	16,47%	1,51%	18,60%	1,45%	
	Tranche d'âge	5 261		3 337		3 923		4 552		4 915		6 379		7 116		
	%	14,83%		9,40%		11,06%		12,83%		13,85%		17,98%		20,05%		

Répartition géographique des pêcheurs (en nombre de cartes de pêche)

	Saône-et-Loire	Autres départements	Pays Etrangers	Total
Cartes de pêche vendues	27 956	5 208	2 319	35 483



Ventes selon le pays de provenance du pêcheur

Pays Etrangers	Nombre de cartes vendues	Pays Etrangers	Nombre de cartes vendues	Pays Etrangers	Nombre de cartes vendues
ALLEMAGNE	1 871	POLOGNE	6	CANADA	1
SUISSE	161	BOSNIE-HERZEGOVINE	4	ESTONIE	1
PAYS-BAS	98	CROATIE	3	KAZAKHSTAN	1
BELGIQUE	54	SLOVAQUIE	3	LUXEMBOURG	1
ROYAUME-UNI	32	ESPAGNE	2	MAROC	1
ROUMANIE	30	ETATS-UNIS	2	PORTUGAL	1
LITUANIE	9	HONGRIE	2	RUSSIE	1
AUTRICHE	8	IRLANDE, ou EIRE	2	SERBIE	1
ITALIE	7	ISRAEL	2	UKRAINE	1
BULGARIE	6	AUSTRALIE	1		2 319
DANEMARK	6	AZERBAIDJAN	1		

Types des cartes de pêche prises par les pêcheurs étrangers

Type de carte de pêche	Nombre	
Carte Interfédérale	308	13,3%
Carte Majeure	137	5,9%
Carte Majeure offre d'Automne	4	0,2%
Carte promotionnelle Découverte Femme	19	0,8%
Carte Personne mineure	78	3,4%
Carte Découverte moins de 12 ans	98	4,2%
Carte Hebdomadaire	1 266	54,6%
Carte Journalière	409	17,6%

SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA

Espèces	Poids en Kg				Nombre				Coût total
	Etangs	Canaux	Rivières	Total kg	Etangs	Canaux	Rivières	Total Nombre	
Brème				0				0	0,00 €
Carpe	6 535	900	971	8 406				0	15 437,05 €
Carpeau / Carrassin	353			353				0	0,00 €
Carpe Amour				0				0	0,00 €
Gardon	8 407	1 050	2 769	12 226				0	52 380,94 €
Goujon				0				0	0,00 €
Rotengle				0				0	0,00 €
Tanche	1 275	30	164	1 469				0	6 430,24 €
Poissons Blancs				0				0	0,00 €
Total Blancs	16 570	1 980	3 904	22 454	0	0	0	0	74 248,23 €
Black-Bass	93		149	242				0	3 630,49 €
Juvenile Black Bass				0			2 000	2 000	800,00 €
Brochet	1 992	373	1 895	4 260				0	42 596,98 €
Brocheton				0				0	0,00 €
Fingerling de Brochet				0			3 500	3 500	1 665,00 €
Perche	97	50		147				0	1 166,89 €
Sandre	861	355	115	1 331				0	25 140,37 €
Juvenile de Sandre				0			400	400	1 600,00 €
Total Carnassiers	3 043	778	2 159	5 980	0	0	5 900	5 900	76 599,73 €
Truite Arc en Ciel	5 332	1 160	6 437	12 929				0	66 914,85 €
Truite Fario	215		4 581	4 796				0	34 439,65 €
Alevin de Truite Fario				0			6 000	6 000	3 000,00 €
Ombret				0				0	0,00 €
Saumon de Fontaine			85	85				0	621,63 €
Totaux Truites	5 547	1 160	11 103	17 810	0	0	6 000	6 000	104 976,12 €
TOTAUX TOUT POISSON	25 160	3 918	17 166	46 244	0	0	11 900	11 900	255 824,08 €

Synthèse effectuée grâce aux procès-verbaux d'alevinage réalisés par les Agents de Développement ou données transmises par 69 AAPPMA (Les alevinages des AAPPMA de Marmagne et Paray-leMonial ne sont pas intégrés à cette synthèse).

ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION

Surveillance et Police de la Pêche

Au cours de l'année 2019, les 3 agents assermentés de la Fédération ont procédé à des opérations de surveillance et de contrôle des pêcheurs sur l'ensemble du département.

Au moyen de l'application téléphonique vigipêche, 913 personnes ont pu être contrôlées. Ceci ne représente néanmoins pas l'ensemble des pêcheurs puisque l'application n'a pas toujours été fonctionnelle ou utilisée.

En plus des sorties de police individuelles, 37 tournées dites spécifiques (en binôme ou trinôme) ont été entreprises ainsi que 7 sorties de nuit :

- 1 sortie avec la gendarmerie avec appui du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie Nationale),

- 5 sorties avec l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

Les missions de surveillance de l'activité halieutique ont permis de relever 23 infractions :

- 8 pour pêche en eau douce sans faire partie d'une AAPPMA et sans avoir acquitté la CPMA.

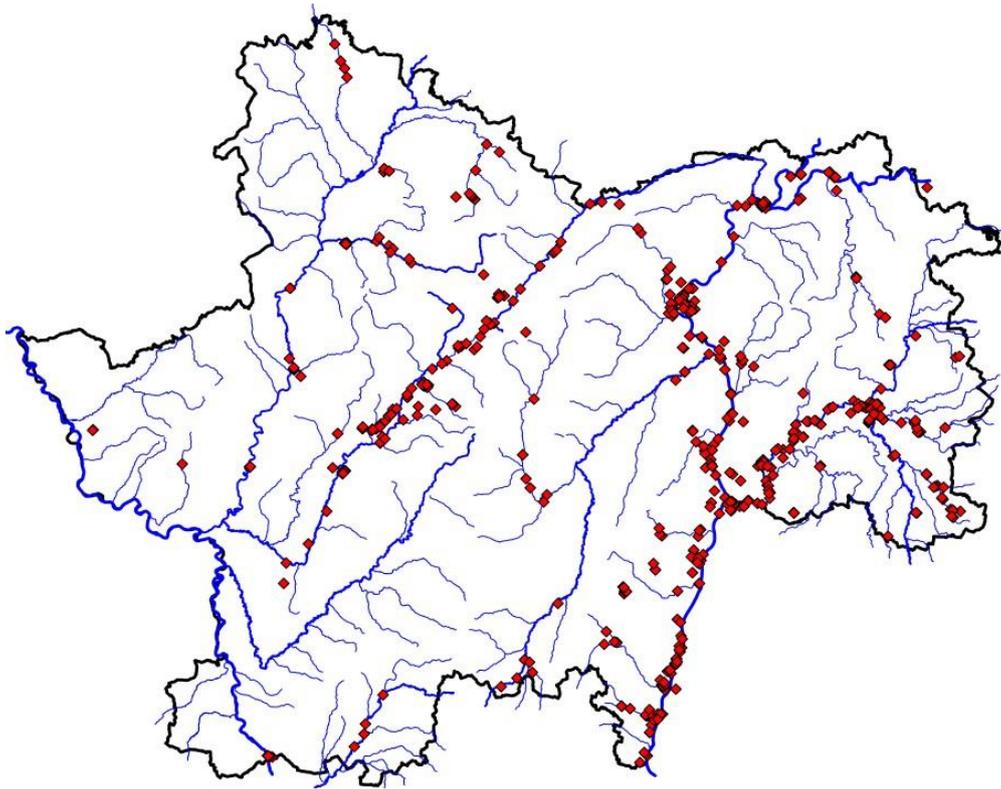
- 1 pour pêche en eau douce avec un filet, engin ou instrument de pêche prohibé.

- 1 pour pêche en eau douce en temps prohibé (pêche au vif au poisson, mort ou artificiel, à la cuillère, ou autres leurres, dans les eaux de la 2^{ème} catégorie piscicole pendant la période d'interdiction spécifique de la pêche du brochet).

- 1 pour pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé.

- 1 pour pêche en eau douce pendant les heures d'interdictions.

- 6 pour pêche en eau douce, la nuit, avec des engins ou instruments de pêche prohibés.



Répartition départementale des contrôles au moyen de l'application vigipêche (année 2019)

Les tournées de surveillance ont aussi permis la constatation de 6 pollutions qui ont fait l'objet de constats relayés au service compétent de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB).

Enfin, afin de renforcer les actions de surveillance et de police, la Fédération a assuré lors de 4 journées la formation de gardes pêche particuliers.

Empoisonnement et vidange d'étangs

En plus des alevinages réalisés par les AAPPMA, la Fédération a entrepris lors de l'automne et l'hiver 2019, la vidange d'une dizaine de plans d'eau.

Les poissons récupérés lors de ces vidanges ont été utilisés pour repeupler les parcours de certaines AAPPMA (Louhans, Ormes, Montceau-les-Mines). C'est environ 6,7 tonnes de poissons qui ont ainsi pu être empoisonnées de la sorte. Parmi les espèces, on peut citer les gardons et rotengles, le brochet, la carpe, le carassin, le black-bass et la tanche.

La Fédération a aussi continué à mener son étude d'amélioration de repeuplement piscicole en étang. Des supports de pontes, un protocole d'alimentation et un suivi technique a été mis en place sur l'étang d'Orme pour envisager d'améliorer nos empoisonnements et assurer une meilleure gestion piscicole de nos plans d'eau

INFRACTIONS PÊCHE RELEVÉES AYANT ENTRAINÉ LA REDACTION DE PROCÈS VERBAUX

	Agent de développement de la Fédération	Agents ONCFS	Gardes particuliers d'AAPPMA	Gendarmerie Nationale	nombre total
Pêche en eau douce sans faire partie d'une AAPPMA et sans avoir acquitté la CPMA	8		1		9
Pêche en eau douce avec filet, engin ou instrument de pêche prohibé	1				1
Pêche en eau douce en temps prohibé (pêche au vif, poisson mort ou artificiel, à la cuiller ou autres leurres, dans les eaux de la 2ème catégorie piscicole pendant la période d'interdiction spécifique de la pêche du brochet)	1				1
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	1				1
Pêche en eau douce pendant les heures d'interdiction	6				6
Pêche en eau douce, la nuit, avec engins ou instruments de pêche prohibés	6				6
	23	0	1	0	24

SUITE DONNÉE AUX PROCÈS-VERBAUX

	Règlement amiable accepté	Règlement amiable en cours de paiement (échancier)	Proposition amiable non acceptée	Règlement amiable non proposé : Classement sans suite (non conforme, erreur adresse)	Traitement du procès-verbal en cours	nombre total
Pêche en eau douce sans faire partie d'une AAPPMA et sans avoir acquitté la CPMA	7		1	1		9
Pêche en eau douce avec filet, engin ou instrument de pêche prohibé	1					1
Pêche en eau douce en temps prohibé (pêche au vif, poisson mort ou artificiel, à la cuiller ou autres leurres, dans les eaux de la 2ème catégorie piscicole pendant la période d'interdiction spécifique de la pêche du brochet)	1					1
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	1					1
Pêche en eau douce pendant les heures d'interdiction					6	6
Pêche en eau douce, la nuit, avec engins ou instruments de pêche prohibés					6	6
	10	0	1	1	12	24

ACTIVITE TECHNIQUE

LES ÉTUDES PISCICOLES

Suivi 2019 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire



Pêche électrique dans le bras mort de la Prairie des Oies à Mouthier-en-Bresse



Juvenile de brochet

La Fédération réalise chaque année un suivi de la reproduction du brochet au sein de diverses zones humides annexes des cours d'eau de Saône-et-Loire. Ce suivi est principalement axé sur des cours d'eau où des actions visant à restaurer les populations de brochet sont engagées. Il s'agit donc des cours d'eau où les populations de brochet sont actuellement dans un mauvais état de conservation. Réalisé à la fin du printemps, le suivi consiste en un inventaire par pêche électrique dans les zones humides dans lesquelles le brochet se reproduit. L'objectif est de capturer les juvéniles de brochet présents pour vérifier que la reproduction de cette espèce s'est effectivement bien déroulée.



Verveux à ailes posés à l'entrée du Bief Colas

Ce suivi a été complété en 2019, en collaboration avec l'AAPPMA de Cuisery, par un essai de capture de géniteurs de brochet à l'entrée de deux frayères à brochet implantées le long de la Seille : le Bief Colas à Jouvençon et la zone humide du Pré des Saules à Cuisery. Cette opération s'est déroulée au cours de janvier à mars à l'aide d'engins de capture appelés « verveux à ailes » qui ont dû être relevés tous les deux jours.

Cours d'eau	Nom du site	Commune
Saône	Lône du Breuil	Gergy
	Frayère du Port D'Ormes	Ormes
Grosne	Bief du Bois d'Epinet	Sercy
	Baisse de la Grande Vevre	Beaumont-sur-Grosne
	Baisse de l'Argillet	Marnay
Seille	Baisse du Moulin Romain	Saint-Usuge
	Bief du Moulin Romain	Saint-Usuge
	Bief de Bourgchateau	Louhans
	Baisse de la Culée	Branges
	Bief Colas	Jouvençon
	Zone humide du Prés des Saules	Cuisery
Brenne	Bras mort du Pont Rouge	La Genête, Brienne
Solnan	Bras mort de la Prairie des Oies	Mouthier-en-Bresse
	Bras mort de Bione	Frontenaud
	Bief de la Motte	Sainte-Croix
Vallière	Frayère de la Culée	Sainte-Croix
	Bras mort du Pont de la Barque	Louhans

Liste des zones humides inventoriées en 2019

En 2019, ce sont 17 zones humides qui ont été étudiées. La présence de juvéniles de brochet n'a été observée que dans 4 zones humides seulement : la frayère du port d'Ormes (rivière Saône), le Bief Colas à Jouvençon et la zone humide du Pré des Saules à Cuisery (rivière Seille).

Quelques facteurs explicatifs :

- Une hydrologie très peu favorable à la reproduction du brochet pendant la période de reproduction 2019,
- 4 sites ont des caractéristiques peu favorables à la reproduction du brochet : le bief du Moulin de Romain sur la Seille à Saint-Usuge, le bras mort du Pont Rouge sur la Sâne à La Genête et Brienne, le bras mort de Bione sur le Solnan à Frontenaud et le bras mort du Pont de la Barque sur le Solnan à Louhans,
- Autres facteurs pouvant expliquer ces mauvais résultats : population de brochet du cours d'eau trop dégradée (quasi absence de géniteurs), manque d'attractivité de certains sites pour les géniteurs, ...

19 brochets ont été capturés à l'entrée du Bief Colas (JOUVENCON) et 0 à l'entrée de la zone humide du Pré des Saules (CUISERY). Globalement, les géniteurs capturés sont de petite taille : 74 % d'entre eux ont une taille inférieure à 60 cm. Ces résultats semblent confirmer le mauvais état de conservation de la population de brochet de la Seille dans ce secteur.

L'exploitation des données et la rédaction du rapport pour l'année 2019 seront finalisées au début de l'année 2020.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernées : Bellevesvre, Cuisery, Louhans, Ormes, Romenay, Saint-Ambreuil, Sainte-Croix, Saint-Usage.

Suivi de la reproduction du brochet à la Lône du Breuil à Gergy



Lône du Breuil à Gergy après travaux

La lône du Breuil à Gergy est une vaste zone humide située en bord de Saône qui a été aménagée par Voies Navigables de France notamment pour favoriser la reproduction du brochet. La Fédération a été missionnée en 2018 puis en 2019 pour réaliser un suivi de la reproduction du brochet. Ce suivi consiste en un inventaire par pêche électrique pour vérifier la présence de juvéniles de brochet.

Les inventaires réalisés en 2018 et en 2019 n'ont pas permis d'observer de brochet. Le site présente cependant des caractéristiques à priori très favorables au brochet : nombreux supports de ponte, cote de connexion suffisamment basse pour permettre l'accès des géniteurs de brochet au site, ... Les inventaires réalisés ont aussi montré que de nombreuses autres espèces pouvaient fréquenter ce site qui constitue aujourd'hui un milieu aquatique original pour la faune piscicole au sein de l'écosystème Saône. Le suivi piscicole réalisé devra se poursuivre pour conclure sur l'intérêt des aménagements réalisés pour le brochet.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Voies Navigables de France (100 %)

AAPPMA concernée : Gergy

Etude piscicole et astacicole des cours d'eau du Chalonnais (bassin de la Corne)



L'Orbize à Barizey, un secteur où subsiste encore la truite fario et l'écrevisse à pieds blancs

Dans le cadre de l'étude bilan du Contrat des Rivières du Chalonnais, la Fédération de pêche a réalisé en 2019 un diagnostic de l'état des peuplements piscicoles et astacicoles des cours d'eau du bassin de la Corne (Corne, Orbize, Thalie et Ratte).

Les objectifs principaux de cette étude étaient les suivants :

- réaliser un diagnostic de la qualité du peuplement piscicole des cours d'eau du bassin de la Corne, incluant notamment pour chaque station le calcul de l'Indice Poissons Rivière (IPR),
- réaliser un inventaire des populations d'écrevisses à pattes blanches afin d'améliorer la cartographie de leur aire de répartition sur le territoire,
- évaluer l'impact des actions mises en œuvre dans le cadre du Contrat de rivière sur les peuplements piscicoles.

Cette étude a démontré que les rivières du bassin versant de la Corne sont globalement dans un état dégradé. Les résultats des inventaires piscicoles, avec des notes de l'Indice Poissons Rivière médiocres (46%) et mauvaises (38%), indiquent une réelle dégradation au niveau biologique. Par ailleurs, l'étendue des populations polluosensibles du bassin versant ne cesse de baisser. Ainsi les zones amont du bassin versant, doivent faire face à une raréfaction ou à une disparition des espèces inféodées à ce milieu (truite fario, chabot, lamproie de Planer, vairon). A contrario, les espèces thermophiles, limnophiles, omnivores ou tolérantes, sont en augmentation (chevaine, goujon, gardon, brème, poisson-chat, perche soleil, etc...). La mise en évidence de sources et de rivières amont polluées est inquiétante pour les années à venir. En effet, les espèces dites polluosensibles n'auront, à terme, plus aucune « zone de refuge ».

Les populations d'écrevisses ne sont pas épargnées puisqu'un déficit des espèces d'écrevisses à pieds blancs a été observé en tête de bassin. Comme en 2011, on les retrouve majoritairement dans des petits affluents situés en amont du bassin versant, au niveau des sources. Ces populations sont morcelées et en mauvais état et leur habitat est de plus en plus mis en danger par les forts étiages de la période estivale.

L'analyse physico-chimique a mis en évidence des concentrations élevées en nutriments dans l'eau et notamment le phosphate qui est déclassant pour la quasi-totalité des stations étudiées. La quasi-totalité de ces dernières a des taux en nitrites toxiques pour les salmonidés. D'autres éléments comme le phosphore total ou l'ammonium sont également retrouvés dans des concentrations élevées. Il est possible d'imaginer que des problématiques de traitement d'assainissement, par sous dimensions de station d'épuration ou par fuite, puissent arriver dans le cours d'eau. Les nombreux pâturages sont aussi une source potentielle puisqu'ils ont notamment un impact sur la morphologie de certains cours d'eau (comme celui des Curles ou de Jambles) où les abreuvoirs ne sont pas aménagés et où il y a donc du piétinement.

L'ensemble des cours d'eau de l'amont à l'aval est donc impacté par des pollutions pouvant provenir d'origines diverses : ruissellement, viticulture dans les monts châlonnais, agriculture intensive dans la plaine, ou encore de par la forte urbanisation dans le val de Saône.

La canicule de 2019 permet d'avoir des données de référence pour des conditions climatiques exceptionnelles. Les cours d'eau réagissant bien évidemment à ces conditions thermiques, il a été observé dans une majorité des stations des températures au-delà des optimums thermiques des espèces piscicoles, notamment les sténothermes d'eau froide (truite fario). L'amont du bassin versant n'est pas épargné par ces problématiques.

Il semble donc urgent que le nouveau contrat rivière réalise plus d'actions visant à protéger et restaurer la qualité des eaux des rivières. En effet, la somme des actions achevées du précédent contrat n'atteint pas plus d'un tiers des actions initialement prévues.

Responsables : Julien Maupoux et Elsie Moureu (stagiaire)

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Chalon-sur-Saône, Rully.

Etude piscicole des rivières du bassin versant du Sornin

Depuis l'été 2008, la Fédération réalise pour le Syndicat Mixte du Sornin et ses Affluents, un suivi piscicole des principales rivières du bassin versant du Sornin (Sornin, Mussy, Botoret, Bézo, Equetteries, rivières des Barres, Aron, Pontbrenon).

Ce suivi initialement prévu pour une durée de 5 années a été entrepris lors des années 2008, 2009, 2010 et 2013.

En 2017, un nouveau contrat de rivière a été signé et les suivis piscicoles ont repris lors des années 2017 et 2019.

Les objectifs principaux du suivi piscicole sont les suivants :

- Connaître l'évolution qualitative et quantitative des peuplements piscicoles du bassin versant du Sornin,
- Améliorer les connaissances sur l'état des peuplements salmonicoles (dynamique des populations, importance du recrutement en juvénile, croissance des individus...),
- Mesurer les effets des actions directes et indirectes du Contrat de Rivière sur la qualité des cours d'eau à l'aide de l'indicateur poisson (Indice Poissons Rivière normalisé AFNOR NF T90-344) et de tout autre mode d'analyse des peuplements piscicoles en vigueur,
- Favoriser l'implication technique de la collectivité piscicole dans le programme concerté de reconquête piscicole des cours d'eau du bassin et notamment sur tout projet d'aménagement piscicole.

Les résultats sont encore en cours de traitement et le rapport final d'étude devrait être publié dans le courant de l'été 2020.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne (50%), FNPF (25%), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernées : Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les-Châteauneuf, La Chapelle-sous-Dun, la Clayette

Suivi des aménagements piscicoles réalisés sur le Botoret

Dans la commune de Chauffailles sur le Botoret, une rivière de 1ère catégorie piscicole abritant encore aujourd'hui une belle population de truites fario, des travaux d'aménagement piscicoles ont eu lieu lors des étés 2017 et 2018.

Dans un premier temps, des petits seuils ont été supprimés. Puis, pour compenser la perte de lame d'eau et pour apporter des abris et des caches aux truites, des travaux complémentaires ont été entrepris.

Ces travaux ont été entrepris par **le Syndicat Mixte des Rivières du Sornin et de ses Affluents**.

La Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a été un des partenaires techniques et financiers de l'opération.

Des blocs ont ainsi été disposés dans le lit de la rivière pour favoriser la diversification des écoulements et augmenter considérablement la quantité d'abris dont dépendent les truites fario.

Les densités de truite fario d'une rivière sont étroitement liées à la qualité des eaux mais aussi à la qualité des habitats. Pour s'alimenter, les truites recherchent des veines d'eau spécifiques et pour s'abriter ces mêmes poissons recherchent des caches. Les blocs ont été disposés de sorte à respecter ces grands principes.



Blocs nouvellement posés dans le lit du Botoret

Ainsi aménagé, le parcours devrait aussi être plus attractif pour les pêcheurs ; les blocs étant des postes très intéressants à prospecter.

Le suivi scientifique de cet aménagement est réalisé par notre Fédération (suivi de l'évolution des quantités de caches, de l'évolution des faciès d'écoulement et évolution des densités de truites sauvages).

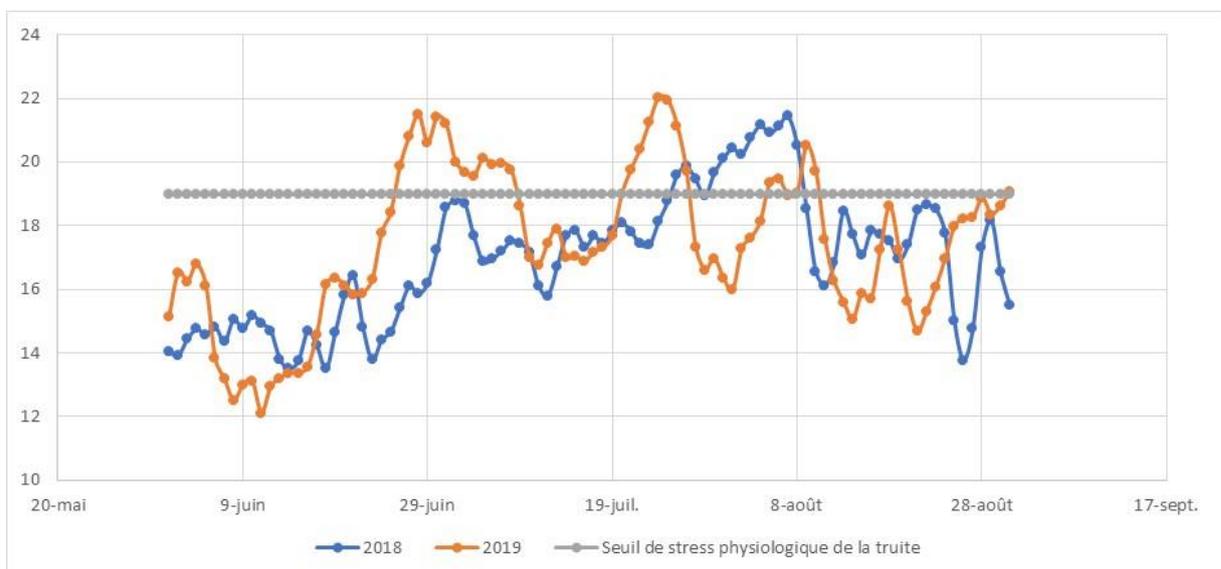
Le rapport d'état initial, réalisé en 2018, est d'ores et déjà disponible en suivant ce lien : https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2018/12/suivi_travaux_restoration_habitat_piscicole_botoret_2018.pdf

En fin d'été 2019, de nouvelles campagnes de pêches électriques ont été entreprises pour caractériser les peuplements piscicoles, une année après les travaux.

A ce stade du suivi, il est encore tôt pour envisager les évolutions du peuplement piscicole suite aux travaux. Les conditions météorologiques et hydrauliques ont une importance majeure sur la qualité des peuplements et tout particulièrement sur les abondances de truite, espèce très sensible à la température.

Les premières conclusions ne pourront donc pas être définitives avant 3 années de suivis piscicoles après travaux. Il conviendra aussi de bien mettre en relation peuplement et habitat piscicole.

Les suivis piscicoles de 2018 et 2019 ont été entrepris suite à deux étés particulièrement sévères tant sur le plan thermique que sur le plan hydrologique. Les niveaux d'eaux très bas et les températures souvent excessives ont pu avoir une incidence forte sur la qualité des peuplements piscicoles.



Evolution des températures moyennes journalières des étés 2018 et 2019 en amont du bourg de Chauffailles Villon le haut)

Parmi les évolutions majeures des peuplements piscicoles observées entre 2018 et 2019, on peut néanmoins souligner :

- l'augmentation de la richesse spécifique sur la station aval au droit de la piscine de Chauffailles,
- la modification de la structure des classes de taille de la truite fario avec l'apparition en 2019 de très nombreuses truitelles.

Pour le reste le peuplement piscicole du Botoret dans la partie amont du Bourg de Chauffailles restent de qualité moyenne à médiocre avec néanmoins des abondances de truite relativement importantes au regard des autres peuplements salmonicoles du département de Saône-et-Loire.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)

AAPPMA concernée : Chauffailles

Etude génétique des truites des affluents du Méchet

Dans le courant de l'année 2016, une première étude génétique des populations de truite du Méchet avait été entreprise. 350 truites avaient ainsi été capturées sur tout le linéaire du Méchet pour un prélèvement d'ADN.

En complément des sondes thermiques avaient été disposées sur tout le bassin.

Les objectifs de cette étude étaient :

- d'évaluer les effets réels de la fragmentation du milieu par les obstacles sur le fonctionnement biologique des populations (niveau de préjudice des isolations, des réductions de flux génique),
- de mieux connaître la dynamique des populations de truite (densité),
- d'appréhender le nombre de géniteurs participants au recrutement des populations de truite,
- d'étudier les relations entre les abondances de truite et le réchauffement climatique.



Photographie : truite du Méchet (71)

Les résultats sont accessibles aux pages suivantes :

<https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieux/etude/etude-genetique-et-autre/etude-genetique-des-truites-mechet-2017/>

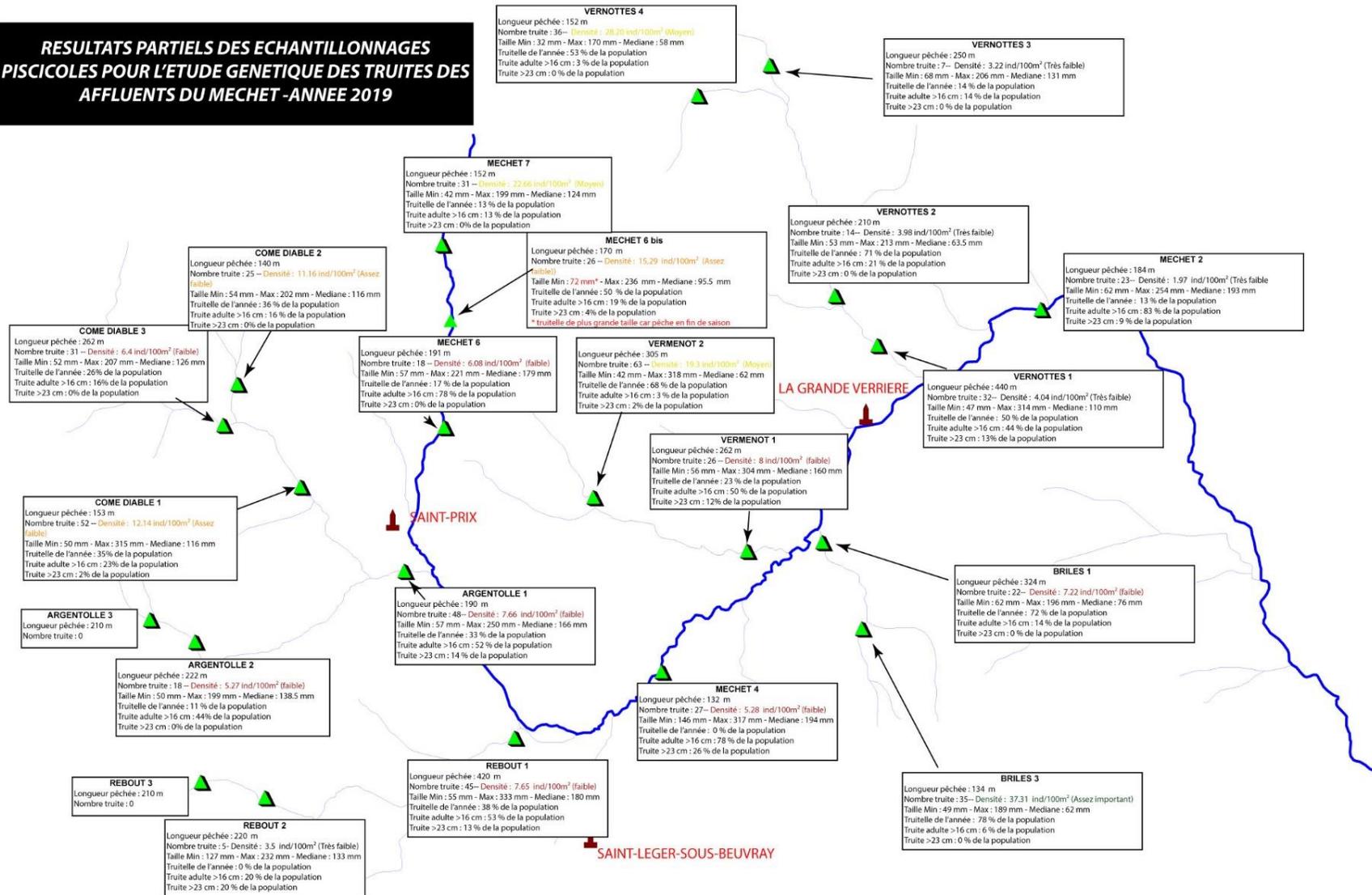
https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2017/09/Synthese_metabolisme_thermique_Mechet2016.pdf

Ce travail qui n'avait été réalisé que sur le Méchet a été poursuivi en 2019 sur l'ensemble de ces affluents : ruisseau des Vernottes, ruisseau des Briles, ruisseau de Vermentot, ruisseau de Rebout, ruisseau d'Argentolles, ruisseau de la Come au Diable.

Ainsi, sur 19 stations distinctes, 449 truites ont été capturées. Elles ont fait l'objet d'un prélèvement d'écaillés en prévision d'une étude de croissance et d'un prélèvement d'un bout de nageoire en prévision d'une analyse génétique.

Nous sommes toujours dans l'attente des premiers résultats (traitement des données par le bureau d'étude Scimabio Interface), mais nous pouvons d'ores et déjà communiquer les résultats des inventaires piscicoles.

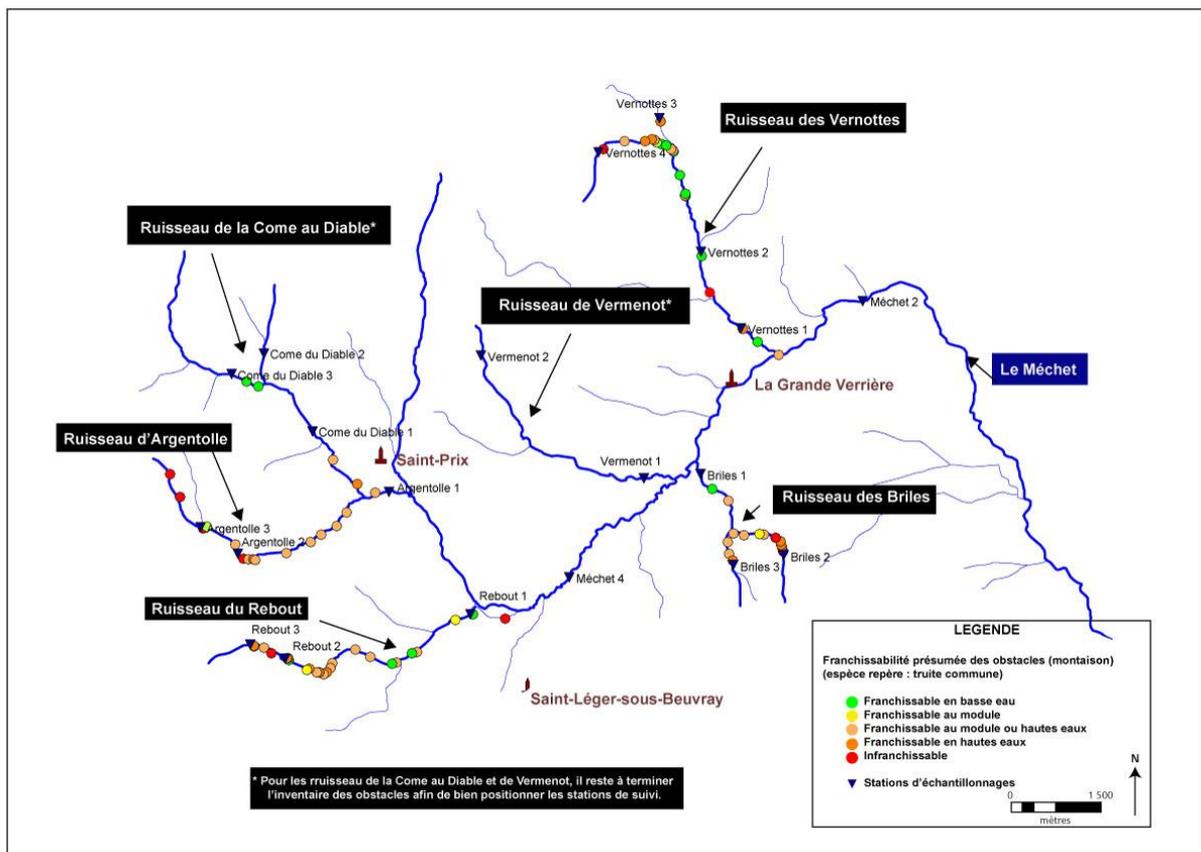
RESULTATS PARTIELS DES ECHANTILLONNAGES PISCICOLES POUR L'ETUDE GENETIQUE DES TRUITES DES AFFLUENTS DU MECHET - ANNEE 2019



Toutes les pêches ont eu lieu à la fin juin 2019 exceptée la pêche Méchet 6 bis qui s'est déroulée à la fin septembre



Les résultats de l'étude génétique seront mis en relation avec l'inventaire des petits seuils et obstacles des affluents du Méchet réalisés en 2018 (Cf. Carte ci-dessous).



Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50%)

AAPPMA concernée : Autun

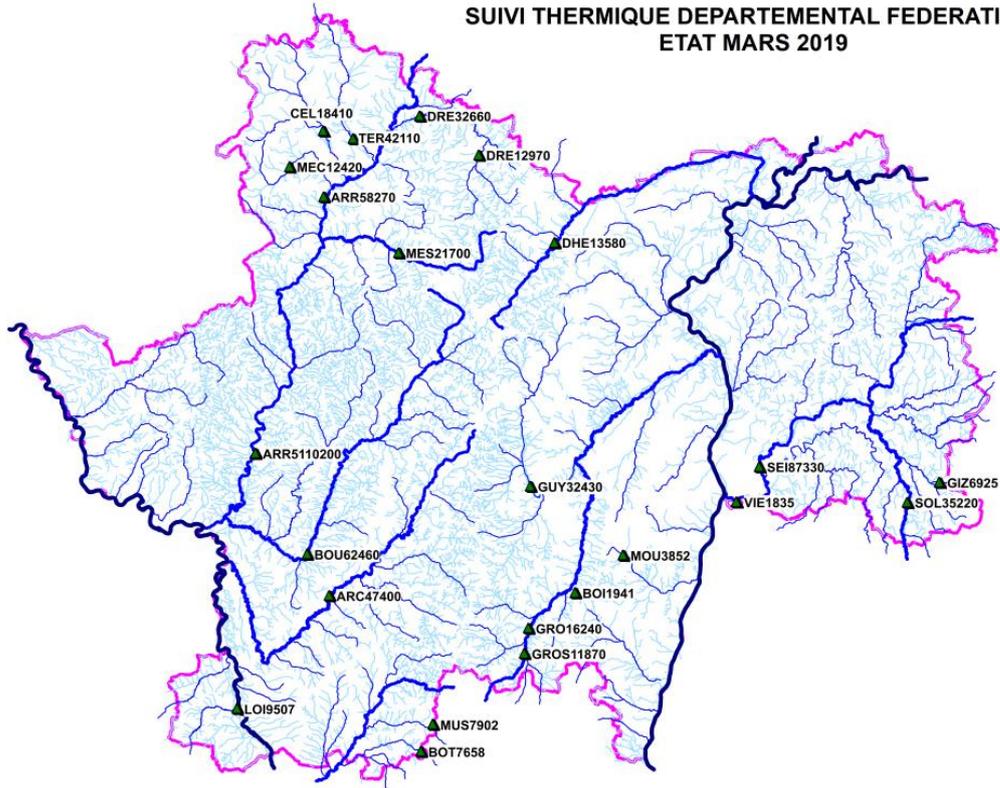
Réseau de suivi thermique des rivières du département

Le réchauffement climatique terrestre est un fait qu'il est aujourd'hui difficile de contester.

Ce réchauffement a des conséquences sur la température des rivières du département de Saône-et-Loire. Ces conséquences se répercutent sur les populations de poisson, car la température est le premier élément qui explique la répartition des espèces piscicoles.

Depuis l'année 2019, la Fédération a mis en place un réseau de suivi thermique permanent à l'échelle du département. A ce jour 25 stations sont équipées d'un enregistreur thermique. La température des cours d'eau est prise toutes les heures. Ce réseau devrait s'étendre dans les années à venir.

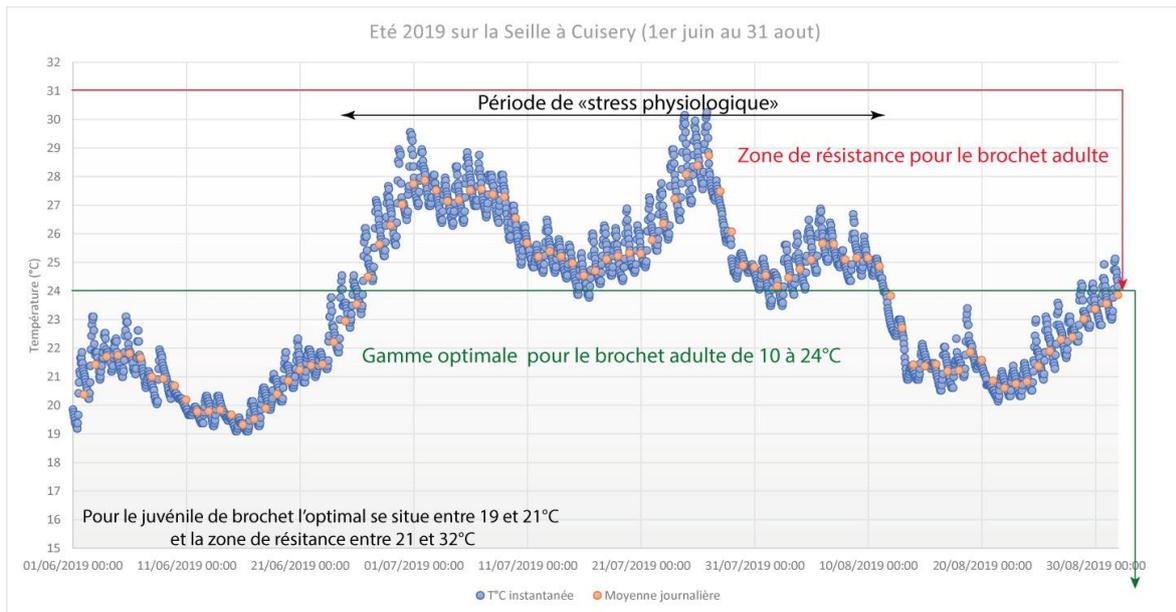
**SUIVI THERMIQUE DEPARTEMENTAL FEDERATION
ETAT MARS 2019**



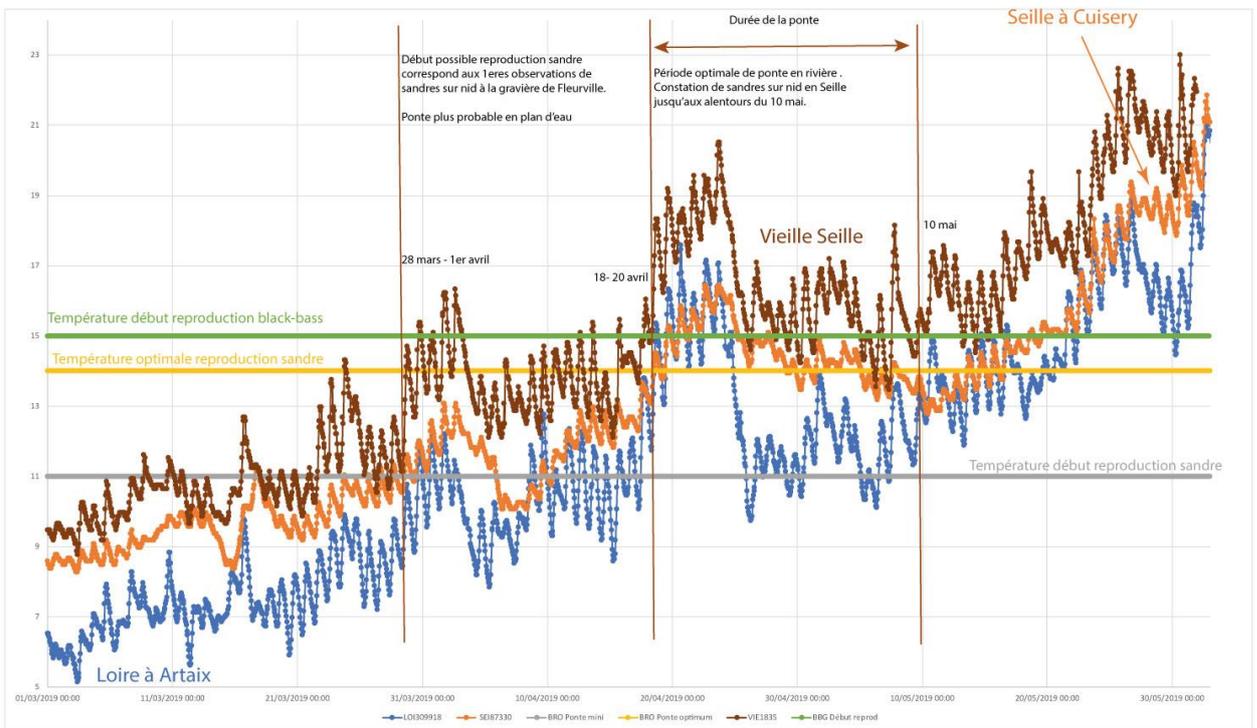
Hormis l'analyse de grande tendance statistique, ces données de température nous permettent par exemple de mieux préciser les périodes de frai et de mieux appréhender les périodes de canicules qui sont fortement pénalisantes pour certaines espèces piscicoles (brochet, truite,...).

Exemples :

- Détermination de la période de stress physiologique du brochet liée aux élévations de température pendant les périodes de canicule sur la Seille



- Détermination de la période de frai du sandre et du black bass sur la Seille, la Vieille Seille et la Loire.



Responsables : Rémy Chassignol, Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse (50%), FDAAPPMA 71 (50 %).

Suivi thermique des rivières du bassin de la Celle

La Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique participe activement avec le Syndicat **IN**tercommunal d'Etudes et d'Aménagement de l'Arroux et de son bassin versant et le Parc Naturel Régional du Morvan à l'étude et la restauration des ruisseaux et rivières de 1^{ère} catégorie.

Parmi toutes les altérations qui affectent la qualité écologique des rivières du Morvan, l'altération du métabolisme thermique des cours d'eau peut être une des problématiques importantes au bon déroulement du cycle écologique de certaines espèces de poissons telles que la truite commune et certaines de ses espèces accompagnatrices (chabot, lamproie de planer,...).

Dans ce contexte, la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a lancé dans le courant de l'été 2019 un suivi de la température des cours d'eau du bassin versant de la Celle.

Des sondes de mesure de température ont ainsi été disposées sur la Celle et ses principaux affluents afin d'estimer si le métabolisme thermique estival des ruisseaux et rivières du bassin pouvait être limitant pour le développement des populations de truite commune et plus largement pour la faune piscicole.

Ce suivi thermique a été réalisé lors de l'été 2019, été particulièrement chaud puisqu'il se classe parmi les trois étés les plus chauds après l'été 2018 et 2003.

Dans ces conditions très particulières, certaines rivières du bassin versant ont conservé des eaux très fraîches, malgré des températures de l'air très excessives. Il s'agit pour la plupart de ruisseaux de tête de bassin versant localisés en secteur forestier : le ruisseau des Fontaines Salées, le ruisseau des Malpeignes, le Grand Vernet en amont de Cussy en Morvan et la Canche en amont du barrage hydroélectrique.

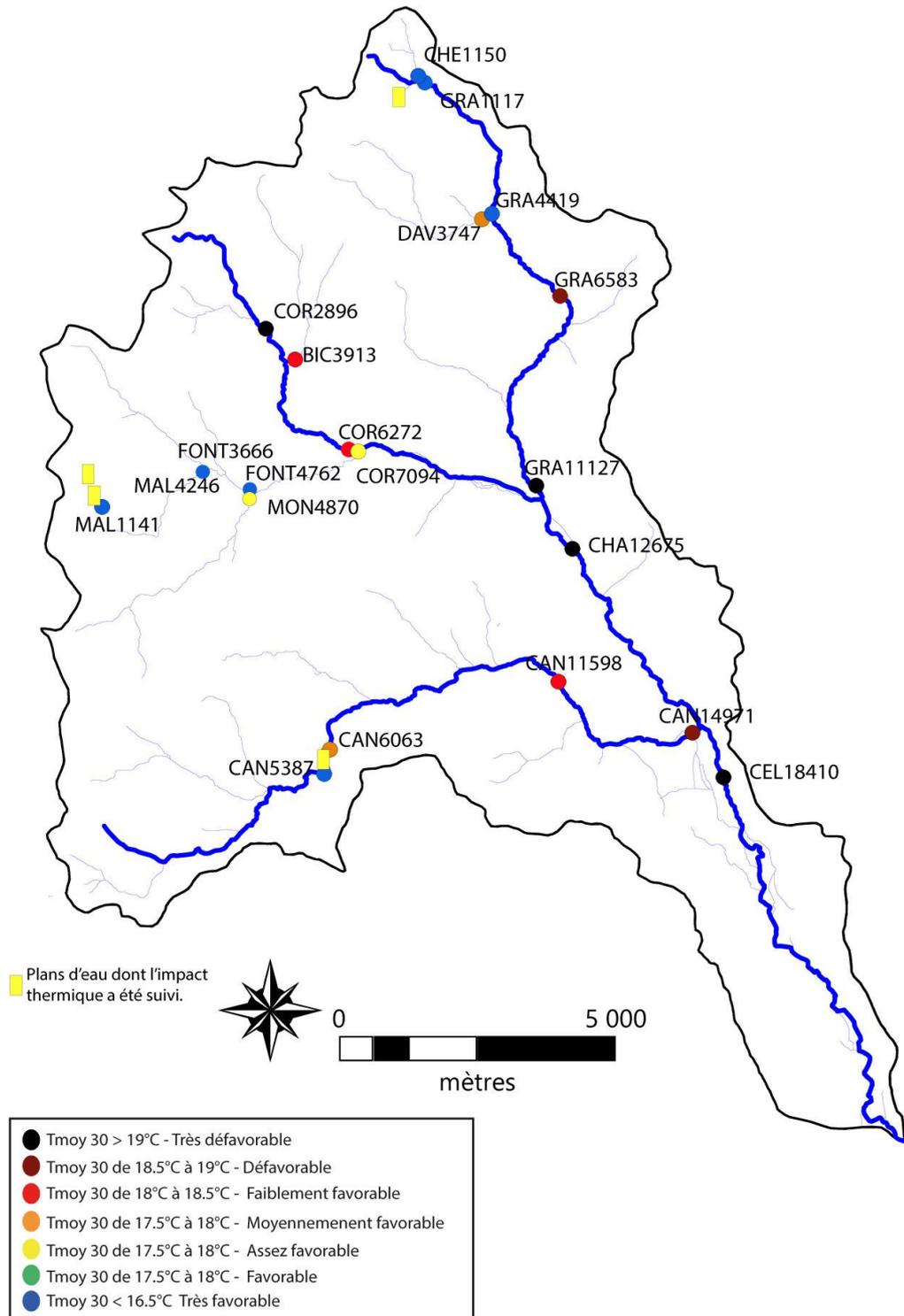
Mais d'autres têtes de bassin versant n'ont pas connu les mêmes conditions thermiques. Les ruisseaux du Corterin et de la Bic sur Anost ont été sujets à des forts réchauffements thermiques au point de rendre la vie salmonicole impossible lors de l'été 2019.

Plus en aval, la situation sur les rivières s'est très souvent dégradée avec des températures de l'eau souvent trop élevées pour la physiologie de la truite commune. Néanmoins il convient de souligner que la rivière Celle à l'exutoire de son bassin présente, grâce à l'apport des eaux plus fraîches, de la Canche un métabolisme thermique mieux préserver que nombreuses rivières à truite du département. Sur ces portions aval, la Celle peut permettre la survie de sujet adulte.

Parmi les pressions expliquant la hausse des températures, il y a bien sûr le réchauffement climatique terrestre, mais il y a aussi l'occupation des sols et la gestion des berges de cours d'eau qui jouent un rôle prépondérant dans l'évolution de la température de l'eau. Avec des ripisylves mieux préservées sur tout le linéaire des cours d'eau, la température de l'eau serait bien souvent beaucoup moins excessive.

La présence de plan peut aussi expliquer la hausse du métabolisme thermique de certaines rivières. C'est le cas du barrage hydroélectrique de la Canche.

Agir sur ces pressions permettrait d'améliorer le fonctionnement écologique des rivières du bassin et garantirait le maintien d'un bon état écologique malgré la hausse des températures de l'air.



Carte : Conditions de développement d'une population de truite commune selon la moyenne des températures moyennes des trente jours consécutifs les plus chauds (Tm30jmax)

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne (60%), FDAAPPMA 71 (40%).

AAPPMA concernées : Anost, Autun.

Etude des populations de poisson carnassier de la Seille

Depuis l'année 2019, un groupe d'une dizaine de pêcheurs de poissons carnassier de la Seille participent à une enquête de capture.

Dans les grands milieux profonds, comme la Seille ou même la Saône, les inventaires par pêche électrique ne nous permettent pas de bien appréhender les populations de poissons carnassiers (sandre, seille, brochet, perche, silure, black-bass).

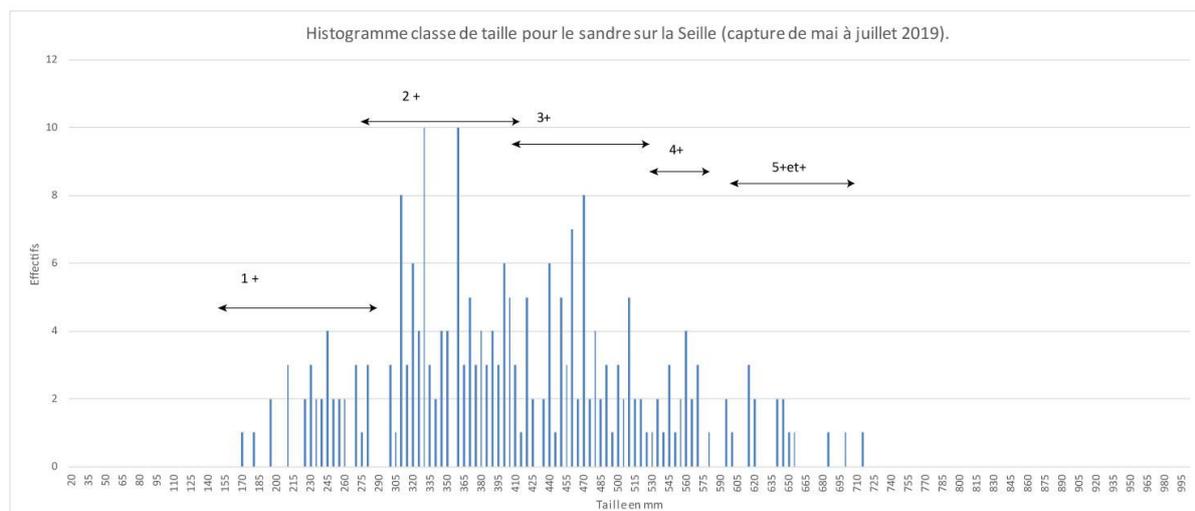
Les données de capture des pêcheurs à la ligne peuvent être complémentaires et très riches en informations.

Depuis mai 2019, les pêcheurs renseignent sur un carnet leur capture, leur méthode de pêche et leur temps de pêche. Pour le sandre et le brochet, des écailles sont aussi prélevées afin de déterminer les relations taille/âge. Ces données, après avoir été saisies sont traitées statistiquement.

A ce stade de l'enquête, les résultats de 224 sorties de pêche pour un total de 949 heures de pêches ont été traités.

Sur la Seille depuis Louhans jusqu'à Rateneuve, 640 sandres, 60 silures, 85 perches, 6 brochets et 25 black-bass ont été enregistrés.

Les données sont actuellement en cours de traitement. Pour exemple et pour illustrer, il est possible d'ores et déjà d'afficher un histogramme des classes de tailles des sandres capturés sur la période printanière.



Responsable : Rémy Chassignol

Financement : FDAAPPMA (71) 100%.

Etat initial avant travaux de la Mouge en amont d'Azé

Le Département de Saône-et-Loire a pour projet, dans la cadre du Contrat des rivières du Mâconnais, de restaurer la morphologie du lit de la Mouge en amont du bourg d'Azé aux lieux-dits « Fourgeau » et « La Bouzolle » sur un linéaire de 800 m environ. Le lit mineur de la Mouge ayant été autrefois déplacé pour alimenter en eau un ancien moulin, le projet prévoit de remettre le cours d'eau dans son fond de vallée naturel. Le ruisseau de Joux et le ruisseau des Prés de la Côte, deux petits affluents de la Mouge situés dans le secteur d'intervention, sont aussi concernés par ces travaux dans leur zone de confluence. Cet aménagement permettra aussi l'effacement, par contournement, d'un obstacle majeur à la continuité écologique implanté en travers du lit actuel de la Mouge.

Dans l'objectif d'évaluer l'efficacité des travaux projetés, la Fédération a engagé en 2018 un état initial avant travaux de la Mouge dans le secteur d'intervention. Dans ce cadre, des inventaires de la faune piscicole de ce cours d'eau ont été mis en œuvre en 2018, puis en 2019. Par ailleurs, un suivi de la température de l'eau et des mesures de qualité d'eau ont aussi été réalisés. Le protocole CARHYCE, permettant de qualifier l'état morphologique du cours d'eau a aussi été mis en œuvre en 2019 sur 2 stations.

Ce suivi devrait être renouvelé en juin 2020 sachant que les travaux devraient être réalisés en septembre ou octobre 2020.

Les données acquises lors de ces inventaires avant travaux pourront ensuite être comparées avec les mêmes inventaires réalisés après travaux afin d'évaluer l'impact des actions entreprises sur le peuplement piscicole de la Mouge.

La rédaction du rapport d'étude concernant les suivis 2019 sera réalisée au début de l'année 2020.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernée : Saint-Maurice-de-Satonnay

Atlas des écrevisses en Bourgogne

Chaque année, le personnel de la Fédération de Pêche contribue à l'enrichissement des connaissances sur la présence des écrevisses autochtones et invasives dans les ruisseaux et rivières du département de Saône-et-Loire.

Ce travail est réalisé au sein d'un groupe appelé : Groupe Ecrevisse Bourguignon. Ce groupe comprend la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, le Parc Naturel Régional du Morvan, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques devenu aujourd'hui Agence Française de la Biodiversité et les Fédérations Départementales de Pêche.

Après une petite vingtaine d'années de travaux communs, un ouvrage va être édité. L'Atlas des écrevisses en Bourgogne devrait voir le jour en 2020. Les travaux d'organisation et de rédaction ont d'ores et déjà débuté.

2016 a été l'année des premières réunions de concertation. En 2017 et 2018, 2019 le travail s'est poursuivi avec, en plus, la rédaction des premiers articles du livre.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement extérieur

Réalisation du Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG)

La réalisation du Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles (PDPG) a débuté en 2018.

Pour rappel, ce document réalisé à l'échelle du département de Saône-et-Loire consiste à réaliser un diagnostic de l'état des peuplements piscicoles et plus généralement de la qualité des cours d'eau à l'échelle d'une unité de gestion appelée le «contexte piscicole». Il s'agit un bassin versant dans lequel une espèce repère effectue tout ou partie de son cycle de vie (reproduction, croissance, alimentation).

Ainsi, 36 contextes ont été identifiés en Saône-et-Loire :

- 13 contextes salmonicoles qui correspondent principalement aux têtes de bassins versants et ont pour espèce repère la truite fario,
- 17 contextes intermédiaires situés entre les contextes salmonicoles et cyprinicoles : ils ont pour espèces repères à la fois la truite et le brochet et/ou les cyprinidés rhéophiles (barbeau, vandoise, hotu...),
- 6 contextes cyprinicoles, situé à l'aval des grands cours d'eau et ayant pour espèce repère le brochet.

Sur chacun des contextes identifiés, les pressions s'exerçant sur les milieux ont été analysées et des actions de restauration des cours d'eau et de gestion piscicole visant à favoriser les espèces repères et les espèces cibles ont été proposés.

La 1^{ère} phase du projet menée a consisté à réaliser un diagnostic de l'état des peuplements piscicoles et un état des lieux des pressions s'exerçant sur ces derniers. Un inventaire des données biologiques, physico-chimiques et morphologiques disponibles sur les cours d'eau du département a été réalisé. Les gestionnaires des milieux aquatiques (syndicats de rivières, EPTB, PNR du Morvan, Conseil Départemental) ont été rencontrés afin de faire un état des lieux des données disponibles sur leur territoire. Les données acquises dans le cadre des réseaux de suivis des Agences de l'eau Loire-Bretagne et Rhône méditerranée et Corse ont également été intégrées.

Ainsi, 549 inventaires piscicoles répartis sur 346 stations ont été analysés sur la période 2005-2018 (2005 correspondant au début des inventaires piscicoles du dernier SDVP).

Les caractéristiques naturelles des cours d'eau et de leur bassin versant, les activités anthropiques, les pressions potentielles et les mesures réglementaires de protection des milieux ont été synthétisées à

l'échelle de chacun des contextes piscicoles. Cela dans le but de mieux comprendre dans quel contexte évoluent les peuplements piscicoles et d'orienter au mieux la gestion de ces milieux.

Suite à cet état des lieux, un diagnostic de l'état de chacun des contextes piscicoles et une hiérarchisation des facteurs limitants en fonction de leur impact sur les peuplements a été réalisé pour permettre de proposer des actions de restauration et de préservation adaptées.

Les résultats ont été présentés courant 2019 aux AAPPMA et sont actuellement en phase de validation auprès des différents partenaires techniques.

Responsable : Anne Charvet

Financement : Agence de l'eau (45%), FNPF (41%), FDPPMA71 (10%), Conseil Départemental de Saône-et-Loire (4%)

AAPPMA concernées : Toutes les AAPPMA du Département

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Restauration du bras mort des Vergettes à Lays-sur-le-Doubs

Dans la continuité de l'étude piscicole de la basse vallée du Doubs, la Fédération s'est lancée dans la réalisation d'avants projets pour la restauration de deux bras morts du Doubs.

L'étude piscicole du Doubs avait permis de recenser une quarantaine d'annexes hydrauliques susceptibles de bénéficier de mesures de restauration.

L'année 2016 a été l'occasion de réaliser un premier travail de tri pour retenir une petite série de sites potentiellement aménageables par notre structure.

A l'issue du tri, deux sites d'intérêt ont été identifiés :

Le site des baissières et mares des Vergettes sur la commune de Lays-sur-le-Doubs,

Le site du complexe des bras morts de Petit Gravier sur la commune de Lays-sur-le-Doubs

En début d'année 2018, les données collectées ont été traitées et différents scénarios de travaux ont été proposés pour les deux sites. Le rapport d'étude est disponible à cette page :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2019/01/AVP_restauracion_2annexes_hydrauliques_doubs71_avril2018.pdf

Les propositions énoncées ayant suscité de l'intérêt de l'EPTB Saône-et-Doubs, ce dernier a souhaité réaliser les travaux qui ont débuté à la fin de l'été 2019 sur le site des baissières et mares des Vergettes.

Les travaux comprennent :

- La restauration écologique et la réalisation d'une frayère à brochet sur un ancien bras mort du Doubs
- La mise en place de hauts fonds dans la gravière des Vergettes avec les matériaux issus du terrassement du bras mort. Ces hauts fonds permettront de créer de nouveau site de ponte dans la gravière.
- La restauration écologique des berges de la rivière Sablonne par la création de banquette enherbée support de ponte à des nombreuses espèces de poissons.



Illustration des travaux à entreprendre sur le site des Vergettes.

Les fortes pluies d'automne sont venues interrompre les opérations qui ne pourront que reprendre à l'été 2020 après la période de nidification des oiseaux protégés.

Avant ces intempéries, les travaux de terrassement du bras mort des Vergettes ont pu en partie être réalisés. Ils restent cependant à recreuser encore un peu le bras et à réaliser les banquettes enherbées sur les berges de la sablonne et les hauts fonds dans la gravière des Vergettes, qui est une location de la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire.

Le montant total des travaux est estimé à environ 150 000€



Avant entame des travaux



Après entame des travaux

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (80 %), EPTB Saône-et-Doubs (10%), FNPF (6 %), FDAAPPMA 71 (4%)

AAPPMA concernée : Pierre de Bresse

PECHES DE SAUVETAGE

Des opérations de pêche de sauvetage par pêche électrique des peuplements piscicoles des cours d'eau sont régulièrement effectuées par la Fédération. Ces opérations mobilisent généralement le service technique et le service garderie de la Fédération.

- **Pêche de sauvetage pour le compte de Voies Navigables de France :**

- sur le Canal du Centre : bief de partage des eaux (AAPPMA de MONTCHANIN), biefs 25/26, 26/27 et 27/28 Méditerranée (AAPPMA de RULLY), biefs 22/23, 24/25 Océan (AAPPMA de PARAY-LE MONIAL)

- sur le Canal latéral à la Loire : bief du Pont Canal (AAPPMA de DIGOIN)

Demandeur : Voies Navigables de France

Rivière : Canal du Centre et Canal Latéral à la Loire

Date : 24, 29, 30 et 31 janvier 2019

Quantitatif des poissons capturés : 270 kg sandre, 2450 kg de poissons blancs (gardon, rotengle, ablette, Brème et carassin), 400 kg carpe, 160 kg silure, 46 kg de black-bass et 15 kg brochet (l'ensemble des poissons capturés ont été relâchés dans le canal).



Illustration des pêches de sauvetage réalisées sur le Canal du Centre.

● **Pêche de sauvetage dans l'écluse de LA TRUCHERE**

Demander : VINCI Construction

Lieu : LA TRUCHERE

Date : 14 novembre 2019

● **Pêche de sauvetage sur le ruisseau des Vernottes à LA GRANDE VERRIERE**

Demander : Syndicat mixte du Parc Naturel régional du Morvan

Rivière : Ruisseau des Vernottes

Date : 14 octobre 2019

● **Pêche de sauvetage sur la Bourbonne à Montbellet**

Demander : EPTB Saône-&-Doubs.

Rivière : Bourbonne

Date : 23 septembre 2019

● **Pêche de sauvetage sur la Petite Mouge à IGE**

Demander : SIVOM à la carte du Mâconnais

Rivière : Petite Mouge

Date : 26 septembre 2019

● **Pêche de sauvetage sur le Petit Grison à SAINT-CYR**

Demander : Syndicat Mixte d'Aménagement de la Grosne

Rivière : Petit Grison

Date : 3 septembre 2019

● **Pêche de sauvetage sur le bief d'alimentation du Moulin des Reisses à DOMMARTIN-LES-CUISEAUX**

Demander : Bresse Louhannaise Intercom'

Rivière : Solnan

Date : 29 août 2019

AUTRES PRESTATIONS DIVERSES

- **Participation échantillonnage piscicole sur la Loire à Diou et Gilly-sur-Loire**

Objectif : étude piscicole (étude préalable aux travaux de remplacement du tablier du pont de Gilly-sur-Loire)

Demandeur : TELEOS Suisse

Rivière : La Loire

Date : 6 aout 2019

- **Participation échantillonnage piscicole sur la Loue avec la Fédération Pêche du Doubs**

Objectif : suivi piscicole après les mortalités importantes de salmonidés sur la Loue et ses affluents

Demandeur : Fédération de Pêche du Doubs

Rivière : La Loue et le Lison

Date : 18 et 19 juillet 2019

- **Participation échantillonnage piscicole sur la Bienne avec la Fédération Pêche du Jura**

Objectif : suivi piscicole après les mortalités importantes de salmonidés sur la Bienne

Demandeur : Fédération de Pêche du Jura

Rivière : La Bienne

Date : 19 septembre 2019



DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION

Demande d'évolution réglementaire (ouverture, fermeture, parcours no-kill...)

Cette année la Fédération a fait part à l'administration de demandes d'évolutions réglementaires.

Au cours de l'été, nous avons comme chaque année sollicité la **Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire** (en charge de la police de l'eau et de la pêche) pour évoquer nos souhaits concernant les ouvertures de la pêche en 2020. Nous sommes force de proposition mais la décision ne nous revient pas.

Les dates sont définies par la Direction Départementale des Territoires après avis :

- des différents services de l'état compétents (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Agence Française pour la Biodiversité, Voie Navigable de France),

- et après avis des pêcheurs professionnels (Commission de Bassin pour la Pêche Professionnelle) dont le rôle est parfois prépondérant dans le choix de certaines dates en particulier celle de la pêche du sandre (dans notre région).

Nous avons sollicité une modification des dates de fermeture de la pêche du black-bass pour que ces dernières correspondent à la reproduction de l'espèce. Cette requête n'a posé aucun souci.

Nous avons aussi fait le souhait d'une meilleure protection du sandre.

Le sandre est une espèce à forte valeur halieutique. Dans nos rivières et plans d'eau de Saône-et-Loire, c'est le poisson carnassier le plus recherché des pêcheurs. La demande des pêcheurs pour une meilleure protection de l'espèce est forte. Aussi nous nous devons de le protéger au mieux pendant sa période de reproduction ; période pendant laquelle les mâles sont très vulnérables car ils protègent leur nid.

Le sandre ne se reproduit pas dans la même période que le brochet. Les travaux scientifiques situent la période de reproduction du sandre dans notre région du début du mois d'avril au 10 mai.

Compte tenu des périodes distinctes de reproduction du brochet et du sandre et compte tenu de l'arsenal réglementaire à notre disposition, nous avons fait le choix de demander une période d'ouverture spécifique pour le brochet et une période d'ouverture spécifique pour le sandre (en deuxième catégorie) ; comme cela existe dans d'autres départements.

Pour le brochet nous avons souhaité rester en accord avec les dates nationales, celles qui sont définies par le décret n° 2019-352 (article 4), soit du 1er janvier au 26 janvier 2020 et du 25 avril au 31 décembre 2020. Ces dates englobent parfaitement la reproduction du brochet, il n'a pas lieu de souhaiter les changer.

Pour le sandre, dont la fermeture ne peut être décidée qu'à l'échelle départementale (arrêté préfectoral), nous avons demandé une période d'ouverture protégeant sa période de reproduction, soit du 1er janvier au 8 mars et du **16 mai au 31 décembre**.

Notre demande a été rejetée pour les raisons suivantes :

- souhait d'harmoniser les dates d'ouverture sur l'axe Saône (Côte-d'Or, Ain, Rhône et Saône-et-Loire),
- souhait de simplifier l'exercice de la police de la pêche,
- souhait de contrôler et réguler les populations de sandres du secteur afin d'éviter une éventuelle propagation de la bucéphalose larvaire (demande des pêcheurs professionnels),
- souhait de ne pas « surprotéger » une espèce introduite.

Tel que le projet d'arrêté a été écrit, la pêche du sandre devait ouvrir le 25 avril 2020 : une date un peu précoce selon nous.

Il restait alors la consultation publique pour que tous puissent émettre un avis sur cette date et peut-être faire infléchir la position de la DDT.

Malgré notre appel à participer à cette consultation, il n'y a eu seulement que 5 avis, trop insuffisant pour essayer de faire changer les dates.

En finalité, la date d'ouverture de pêche au sandre a définitivement été maintenue au 25 avril par les services de l'état.

Responsables : Georges Guyonnet, Olivier Bernolin, Rémy Chassignol

Guide 2020 de la pêche en Saône et Loire

Comme chaque année, le guide de la pêche en Saône-et-Loire a été réédité. Le guide 2020 contient de nombreuses mises à jour : évolutions de la réglementation, changements de présidents, ...

L'impression du guide a été confiée à l'entreprise SEIC (Le Creusot).

25 000 exemplaires ont été imprimés et répartis aux AAPPMA en décembre 2019. Le guide est distribué au moment de l'achat des cartes de pêche. Comme chaque année, il est possible de télécharger le guide depuis le site Internet de la Fédération de pêche.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Partenaires publicitaires (79%), FDAAPPMA 71 (21%)



[Site internet de la Fédération : http://www.peche-saone-et-loire.fr](http://www.peche-saone-et-loire.fr)

2019 aura été la 19^{ème} année d'existence du site Internet.

Lorsque le site a été ouvert au public (début des années 2000), les connexions étaient encore très marginales. Elles oscillaient entre 2 000 et 10 000 visites à l'année.

Aujourd'hui, les choses ont bien évolué puisqu'Internet est devenu un média incontournable.

L'activité Internet se développe année après année. Tant et si bien qu'aujourd'hui le site Internet de la Fédération est le média le plus utilisé par les pêcheurs pour obtenir de l'information.

Les chiffres clés de l'audience du site de la Fédération en 2018

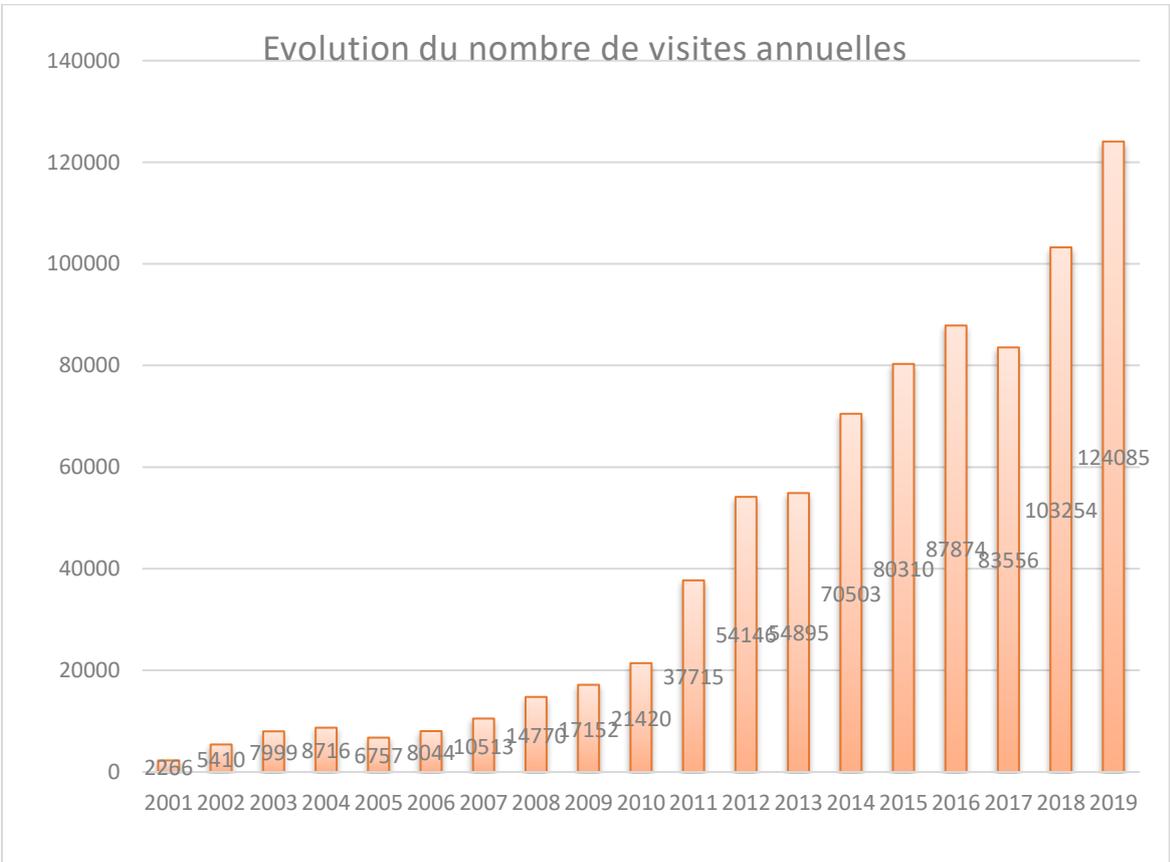
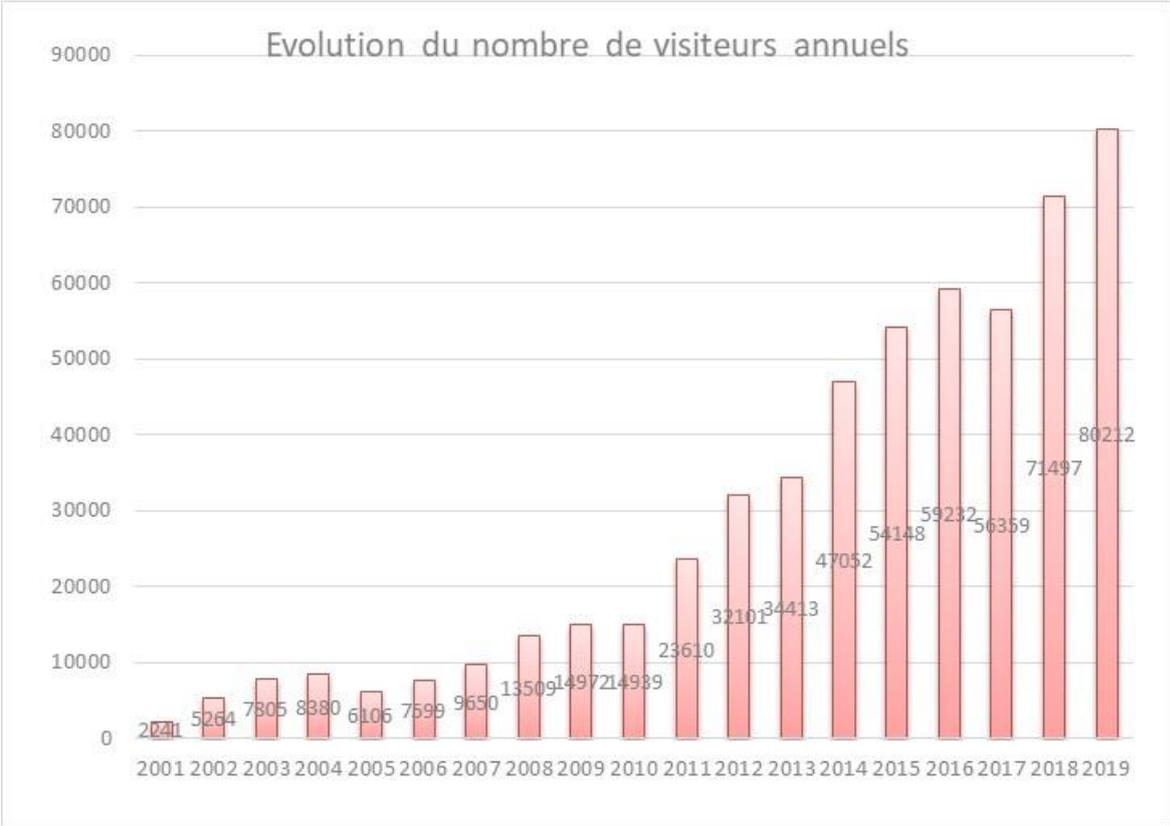
- **124 085 consultations par 79 111 visiteurs distincts pour un total de 256 253 pages vues**

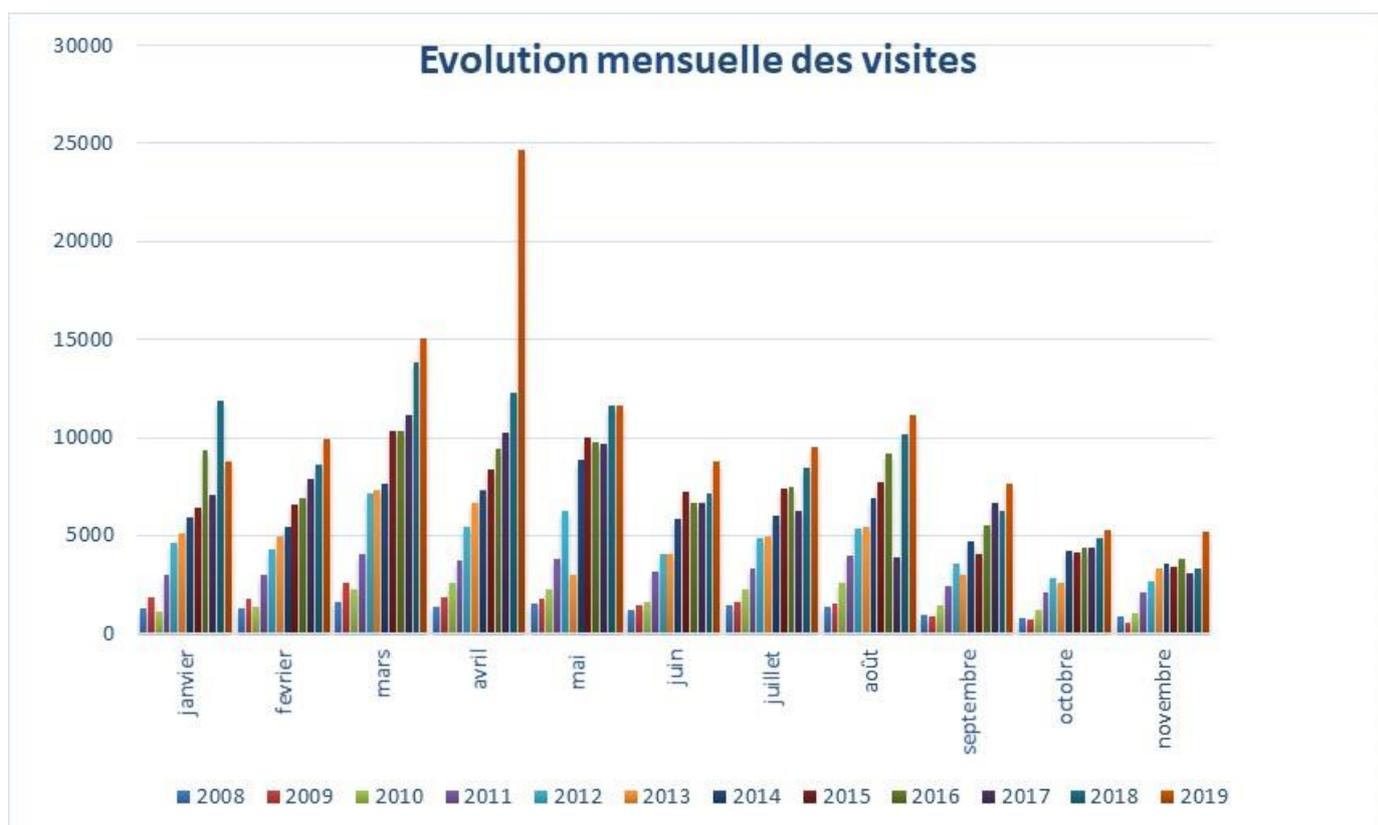
En moyenne, les internautes restent 2,04 minutes sur le site pour une moyenne de 2 pages vues par connexion. Ces statistiques sont tout à fait honorables pour un site internet et montrent que les internautes parcourent relativement bien les pages du site à la recherche d'informations.

Pour cette année 2019, la fréquentation a très nettement augmenté. 2019 a d'ailleurs été l'année de tous les records puisque le site a pour la première fois dépassé la barre des 120 000 visites, soit une augmentation de 20% comparée à l'année 2018.

Entre 2009 et 2019, le nombre de visites a été multiplié par 7. Cette augmentation des visites peut être liée à la constante actualisation du site ainsi qu'à la rédaction de nombreux articles, à la tenue d'un agenda et bien sûr parce qu'Internet est devenu un média de masse.

Pour cette année 2019, 83% des visiteurs ayant parcouru nos pages web sont de nouveaux visiteurs.





Au regard de l'évolution des visites mensuelles, on peut constater pour l'année 2019, 4 pics de fréquentation maximale :

- 1 pic « hivernal » mois de janvier et février,
- 1 pic lors de l'ouverture de la truite (mars),
- 1 pic en avril et mai avant ouverture du carnassier, avec cette année une explosion des visites, liée à la parution tardive du décret fixant les dates d'ouvertures,
- 1 pic pendant la période estivale (juillet-août).

Nationalité des principaux visiteurs

Pays	Visites
France	70 064
Etats Unis	4 188
Allemagne	2 310
Suisse	617
Belgique	562
Hollande	539

Technologie de consultation du site

37% des consultations sont faites depuis un ordinateur.

56% des consultations sont faites depuis un smartphone.

7% des consultations sont faites depuis une tablette.

Pages les plus consultées par ordre d'importance

Classement	Les pages	Nombre de pages vues
1.	Période ouverture 2019	27 575
2.	Page Index	21 538
3.	Carte carpe de nuit	18 491
4.	Carte de pêche	18 079
5.	Les étangs	11 655
6.	Les rivières	9 973
7.	Extrait de la réglementation	9 158
8.	Achetez sa carte de pêche	8 228
9.	Les AAPPMA	6 315
10.	Ou pêcher la truite	5 053

Responsable : Rémy Chassignol

Autres activités de promotion et de développement du loisir pêche

Au cours de l'année 2019, la Fédération a participé à diverses animations :

- Animation pêche au magasin Décathlon Chalon-sur-Saône, le 1 mars 2019,
- Animation pêche au magasin Pacific Pêche à Mâcon, le 2 mars 2019,
- Le salon « poil-écaille traditions et nature » au Château de la Ferté le 4 et 5 mai 2019,
- La Fête de la Pêche à l'étang de Saillenard, le 2 juin 2019,
- La journée Pêche Passion Emotion à Blanzly, le 4 juin 2019,
- Tenue d'un stand à l'arrivée du Tour de France à Chalon-sur-Saône.

RAPPORT FINANCIER

FEDERATION ET CAISSE DE RECIPROCITE



Bilan actif

Association Fédération de Pêche 71

Actif		Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	38 795	32 191	6 604	7 510
		TOTAL	38 795	32 191	6 604	7 510
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	773 902 1 162 993 116 017 346 382	20 525 717 522 108 614 299 816	753 377 445 470 7 403 46 565	757 717 485 574 8 610 60 107
	TOTAL	2 410 936	1 146 479	1 264 457	1 312 009	
	Immobilisations financières (2)	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	1 151 600		1 151 600	1 131 600
	TOTAL	1 751		1 751	1 731	
Total I		2 451 483	1 178 671	1 272 812	1 321 251	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
		TOTAL				
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	12 262 253 588	9 598	2 664 253 588	12 348 155 017
	TOTAL	265 851	9 598	256 252	167 366	
	Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	100 000 1 230 360 33 867		100 000 1 230 360 33 867	100 000 1 280 801 26 804
	Total II	1 630 079	9 598	1 620 481	1 574 972	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		4 081 562	1 188 269	2 893 293	2 896 223	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					



Bilan passif (après répartition)

Association Fédération de Pêche 71

Passif (après répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv. biens renouvelables)	944 145	944 145
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	1 523 441	1 471 117
	Report à nouveau	128 805	146 278
	Sous-total : Situation nette	2 596 392	2 561 541
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de retri		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		2 596 392	2 561 541
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		863
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 662	43 800
	Dettes fiscales et sociales	65 682	75 867
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	191 905	199 472
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	650	14 678	
Total III		296 900	334 681
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		2 893 293	2 896 223
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	296 900	334 681
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		863
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Étalia - partie de Loop V4.0 D



Compte de résultat

Association Fédération de Pêche 71

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens	25 000	25 000
	Services liés à des financements réglementaires	31 260	22 610
	Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	66 260	47 610
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	677 809	693 862
	Dons		
	Legs et donations		
Subventions d'exploitation	291 596	252 234	
Produits liés à des financements réglementaires			
Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	19 864	65 283	
Autres produits	14 880	23 140	
	Total des produits d'exploitation I	1 060 411	1 082 131
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	16 396	5 045
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements	49 314	40 726
	Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	310 226	316 566
	Impôts, taxes et versements assimilés	21 216	18 940
	Salaires et traitements	271 896	247 796
	Charges sociales	107 544	119 914
	Dotations	81 003	83 907
	- sur immobilisations		
amortissements			
provisions			
Dotations d'exploitation	9 598		
- sur actif circulant : provisions			
- pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association	23 185	15 300	
Autres charges	3 132	1 062	
	Total des charges d'exploitation II	893 513	849 260
	Résultat d'exploitation (I-II)	166 898	232 871
Opérations courantes	Excédents ou déficits transférés		
	III		
Produits financiers	Excédents ou déficits transférés		
	IV		
	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé	5 475	6 150
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers V	5 475	6 150
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	5 475	6 150
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	172 373	239 021
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	Immobilier	47 908	46 787

Édité par le Loge VAS.0



Compte de résultat

Association Fédération de Pêche 71

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019

Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		50 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		50 000
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		78 346
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		78 346
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-28 346
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	767	818
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+II+V+VII+XI) XIII	1 065 887	1 138 282
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	894 280	928 424
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	171 606	209 857
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

PERSONNEL DE LA FEDERATION

Pôle Garderie

Thomas BRETON	Contact : 06 86 26 82 48	<i>Anzy-le-Duc, Bourbon Lancy, La Chapelle-sous-Dun, Charolles, Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, La Clayette, Cluny, Crêches/Saône, Digoïn, Iguerande, Lugny, Mâcon, Marcigny, Pontanevaux, Paray-le-Monial, Prissé, Sainte-Cécile, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les-Chateauneuf, Saint-Maurice-de-Satonnay, Tramayes, Varenne l'Arconce, Saint-Yan.</i>
Cyril COLIN	Contact : 07 70 11 89 28	<i>Anost, Autun, Blanzay, Charbonnat/Arroux, Ciry-le-Noble, Le Breuil, Le Creusot, Ecuisses, Epinac, Etang/Arroux, Génelard, Gueugnon, Lucenay l'Eveque, Marmagne, Montceau-les-Mines, Montchanin, Oudry, Palinges, Perrecy-les-Forges, Saint-Vallier, Toulon/Arroux.</i>
Thierry VAUTRIN	Contact : 06 86 26 82 52	<i>Bellevesvre, Chagny, Chalon/Saône, Charnay les Chalon, Cuisery, Dennevy, Dommartin-les-Cuiseaux, Gergy, Louhans, Ormes, Pierre-de-Bresse, Rancy, Romenay Rully, Sagy, Saint-Ambreuil, Saint-Bérain/Dheune, Sainte-Croix, Saint-Germain-du-Bois, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Léger/Dheune, Saint-Usuge, Salornay/Guye, Tournus, Verdun sur le Doubs, Pêcheurs Amateurs.</i>

Pôle Administratif

Virginie POLLIER

Responsable Administrative et Financière

Tiphaine BUY

Assistante Administrative

Pôle Technique

Rémy CHASSIGNOL

Responsable Technique

06 73 47 81 72

Secteurs Loire amont, Saône aval, Doubs, Grosne amont, Morvan, Sornin, Bourbince, Arconce, Beaujolais, Dheune

Julien MAUPOUX

Responsable Technique

06 86 26 82 50

Secteurs Loire aval, Saône amont, Grosne aval, Seille, Corne, Arroux, Mâconnais

Anne CHARVET

Chargée de Mission

Responsable du PDPG

Pôle Animation

L'animateur pêche et nature a quitté son poste au 1^{er} juillet 2019.

AAPPMA DU DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
01 ANOST « <i>La Gaule Anostière</i> »	Jean-Luc REY	5, rue du Maquis Socrate ; 71550 - Cussy en Morvan	03.85.54.61.31
02 ANZY-LE-DUC « <i>Anzy – Arconce</i> »	Maurice JANVIER	La Rue ; 71110 – Anzy-le-Duc	03.85.25.32.46
03 AUTUN « <i>Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux</i> »	Jean-Louis GABRIEL	16, rue Gaston Joliet ; 71400 – Autun	06.99.36.60.13
04 BELLEVESVRE « <i>La Brenne</i> »	Philippe MICONNET	9, rue du Tisserand ; 71270 – Beauvernois	06.88.46.33.07
05 BLANZY « <i>Les Chevaliers de la Gaule</i> »	Alain MERCIER	52, route de Couches ; 71670 – Le Breuil	06.49.79.54.22
06 BOURBON-LANCY « <i>AAPPMA de Région</i> »	Christian LAPETITE	14, rue du 19 mars 1962 ; 71140 – Bourbon-Lancy	03.85.89.15.49
07 CHAGNY « <i>La Gaule Chagnotine</i> »	André BOIVIN	37, boulevard de la Liberté ; 71150 – Chagny	03.85.87.01.58
08 CHALON-SUR-SAONE « <i>La Gaule Chalonnaise</i> »	EN COURS DE MODIFICATION		
09 LA CHAPELLE-SOUS-DUN « <i>Les Pêcheurs de la Chapelle</i> »	Gérard ROUSSIN	Champlong ; 71800 – La Chapelle-sous-Dun	03.85.28.17.34
10 CHARBONNAT-SUR-ARROUX « <i>La Truite</i> »	Jean-Marc THURILLET	7, Traverse du Canada ; 71200 Le Creusot	06.29.31.26.25
11 CHARNAY-LES-CHALON « <i>La Dorade</i> »	Michel NIOT	9, rue Pierre Vaux ; 71350 – Ecuelles	03.85.91.50.70
12 CHAROLLES « <i>Les Pêcheurs Charollais</i> »	André RAMBAUD	21, rue de la Condemine ; 71120 – Charolles	07.81.10.53.31
13 CHASSIGNY-SOUS-DUN « <i>Mussy – Anglure</i> »	Christophe BERAUD	Le Bourg ; 71170 – Chassigny sous Dun	06.75.85.91.20
15 CHAUFFAILLES « <i>La Gaule</i> »	Jean-Jacques JANDEAU	15, chemin du Tour du Bois ; 71170 – Chauffailles	03.85.26.40.63
16 CIRY-LE-NOBLE « <i>La Gaule Cirysoisienne</i> »	Pascal PRICAT	Rozelay ; 5/1, rue Dumas ; 71420 – Ciry-le-Noble	03.85.79.08.74
17 LA CLAYETTE « <i>Les Pêcheurs du Sornin</i> »	Jean-Louis LABAUNE	18, rue du 8 mai ; 71800 – La Clayette	03.85.28.09.94
18 CLUNY « <i>La Gaule Clunyoise</i> »	Philippe RENAUD	24, rue des deux eaux ; 71250 – Massilly	06.61.92.85.81
19 CRECHES-SUR-SAONE « <i>L'Arloise</i> »	Baptiste NECTOUX	568, chemin du Brouillard ; 01290 – Cormoranche sur Saône	06.85.07.65.16
20 LE BREUIL « <i>La Gaule du Breuil</i> »	Philippe GIRY	7, rue de Bourgogne – 71670 Le Breuil	06.46.84.05.84
21 LE CREUSOT « <i>La Perche de Torcy Neuf</i> »	Alain GODARD	54, rue Emile Zola ; 71670 – Le Breuil	03.85.80.41.46
22 CUISERY « <i>Le Goujon Cuiserotain</i> »	Olivier BERNOLIN	494, route de Bourg-en-Bresse ; 71290 – Brienne	03.85.40.10.02

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
23 DENNEVY « <i>Les Fervents de la Dheune</i> »	Pierre-Marie PERRIN	6, impasse Millery ; 71510 – Dennevy	06.64.29.10.05
24 DIGOIN « <i>La Gaule Digoinaise</i> »	Jean-Luc BIANCHI	19, rue de la Dombe ; 71160 – Digoin	06.46.78.81.10
25 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX « <i>Les Amis du Solnan</i> »	Michel FRID	72, Route de Varennes ; 71480 – Dommartin-les-Cuiseaux	03.85.75.53.71
26 ECUISSES « <i>La Ravageuse</i> »	Romuald MARTIN	24, rue des Pinsons ; 71210 – Ecuisses	06.32.73.30.65
27 EPINAC « <i>La Gaule Morvandelle</i> »	René BASSY	95, rue du 11 novembre 1918 ; 71360 – Epinac	03.85.82.15.35
28 ETANG-SUR-ARROUX « <i>La Gaule Etangoise</i> »	Clément BOURACHOT	1, impasse de Fleury ; 71400 – Autun	06.19.81.53.79
29 GENELARD « <i>La Bourbince</i> »	Gilles BLANCHARD	5, rue des Thinots ; 71430 – Palinges	06.04.01.49.95
30 GERGY « <i>La Perche</i> »	Marc DURANDIN	125, route du Grand Villeneuve ; 71590 – Gergy	06.68.02.05.02
31 GUEUGNON « <i>La Perche Gueugnonnaise</i> »	Christian LARGE	32, boulevard Jean Mermoz ; 71130 – Gueugnon	03.85.85.38.52
32 IGUERANDE « <i>Les Amis de la Loire</i> »	Jean-Marc PERRIN	Les Grandes Varennes ; 71340 – Iguerande	03.85.84.12.51
33 LOUHANS « <i>La Seille</i> »	Joël CHATOT	459, rue du Moulin Blaine ; 71500 – Louhans	03.85.75.18.39
34 LUCENAY L'ÉVÊQUE « <i>La Gaule Lucenoise</i> »	Bernard MOREL	27, route de Saulieu ; 71540 – Lucenay l'Évêque	06.33.62.47.54
35 LUGNY « <i>Les Amis de la Bourbonne</i> »	Sébastien JACQUELIN	98, Rue de la Chapelle Fissy ; 71260 – Lugny	06.50.02.11.72
36 MACON « <i>La Parfaite</i> »	Alain BEAU	Centre Paul Bert – 389 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny ; 71000 – Mâcon (siège)	03.85.38.13.10
37 MARCIGNY « <i>Les Pêcheurs de Loire</i> »	Bouhadjar BOUDJEMA	6, Les Varennes ; 71110 – Marcigny	03.85.25.33.77
38 MARMAGNE « <i>Les Amis du Mesvrin</i> »	François DROZDOWSKI	870, route du Mesvrin ; 71710 – St-Symphorien-de-Marmagne	03.85.78.25.03
40 MONTCEAU-LES-MINES « <i>La Gaule Montcellienne</i> »	Michel CANET	5, rue de Nevers ; 71300 – Montceau-les-Mines	06.27.64.03.55
41 MONTCHANIN « <i>La Flottante</i> »	Pierre MICONNET	14, rue des Chardonnerets ; 71210 - Montchanin	03.85.78.42.85
42 ORMES « <i>Les Amis du Port</i> »	Bernard PICHET	574, rue de la Légende ; 71290 – Ormes	03.85.40.26.10
43 OUDRY « <i>L'Oudrachienne</i> »	Bernard KUDLINSKI	Chadzeau ; 71420 – Oudry	03.85.70.26.44
44 PALINGES « <i>La Gaule Palingeoise</i> »	Stéphane PERCHE	11, rue Saint-Thibault ; 71430 – PALINGES (siège)	06.98.85.75.99
45 PARAY-LE-MONIAL « <i>La Brème Parodienne</i> »	Emmanuel CARRIER	« Le Champ tout seul » ; 71600 – Paray le Monial	06.07.34.97.19
46 PERRECY-LES-FORGES « <i>L'Oudrache</i> »	Didier RISSE	7, rue Jean Moulin ; 71300 – Montceau les Mines	06.06.81.72.73
47 PIERRE-DE-BRESSE « <i>Doubs & Guyotte</i> »	Danielle GELIN	16, Grande Rue ; 71270 – Pontoux	03.85.49.16.32
48 PONTANEVAUX « <i>Association Régionale de Pêche</i> »	Armand CANARD	922, route de Loyse ; 71570 – La Chapelle-de-Guinchay	06.88.04.58.28

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
49 PRISSE « <i>La Gaule de la Petite Grosne</i> »	Albert GUERIN	25, rue Emile Zola ; 71000 - Mâcon	03.85.29.96.93
50 RANCY « <i>Les Joyeux Pêcheurs du Bassin de la Seille</i> »	Jean-Louis FICHET	196, route de Louhans ; 71290 – Rancy	03.85.74.27.60
51 ROMENAY « <i>La Perche</i> »	Didier GEROLT	205, route de la Devise, « Le Grand Biolay » ; 71470 – Romenay	06.70.67.20.31
52 RULLY « <i>La Thalie</i> »	Alain PICHET	15, rue du Murger au Curé ; 71150 – Rully	06.61.80.43.01
53 SAGY « <i>Le Gardon Bressan</i> »	Alain BOURRILLON	75, impasse du Freniot ; La Bernoux ; 71580 – Sagy	03.85.73.00.01
54 SAINT-AMBREUIL « <i>Amicale de la Basse Vallée</i> »	Gérard VOLAND	5, rue du Quart Rouge ; 71240 – Lalheue	03.85.44.75.96
55 SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Louis GUILLEMOT	Mairie ; 6, rue de l’Ecole ; 71510 – St-Bérain / Dheune (Siège)	03.85.45.64.73
56 SAINTE-CECILE « <i>Les Gaulois de la Valouze</i> »	Michel DESPORTES	La Verchère ; 71250 – Sainte Cecile	03.85.50.86.93
57 SAINTE-CROIX « <i>Les Pêcheurs du Solnan</i> »	Christophe BASSET	100, impasse les Vergers ; 71470 – Sainte-Croix	06.15.80.81.57
58 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS « <i>Amicale des Pêcheurs & Riverains</i> »	Gérard BECHE	3, Place de la Mairie ; 71310 – Mervans	03.85.76.11.75
59 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN « <i>La Gaule San-Germinoise</i> »	Christian VERY	39, route de Louhans ; 71370 – Saint Germain du Plain	06.85.23.31.56
60 SAINT-IGNY-DE-ROCHE « <i>La Saumonée</i> »	Jean-François LACHIZE	Les Verchères ; 71170 – Saint-Igny-de-Roche	03.85.26.33.02
61 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Claude HOUEMENT	36, route de Couches ; 71510 – Saint-Léger-sur-Dheune	03.85.45.32.12
62 SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF « <i>Mussy – Sornin</i> »	Jean-Jacques LAMURE	Le Bourg ; 71740 – Saint-Maurice-les-Chateauneuf	06.33.76.71.03
63 SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY « <i>Les Amis de la Mouge</i> »	Yves MAZOT	71, chemin des Bourdons ; 71260 – Senozan	06.50.34.20.22
64 SAINT-USUGE « <i>Le Gardon</i> »	Rémy PETITJEAN	91, rue de Charangeroux – 71500 – Saint-Usuge	03.85.72.17.33
65 SAINT-VALLIER « <i>La Perche du Centre</i> »	André FOURRIER	347, rue Pierre Vaux ; 71410 – Sanvignes-les-Mines	03.85.67.25.66
66 SALORNAY-SUR-GUYE « <i>Le Réveil de la Guye</i> »	Patrick GIVRY	Le Bourg ; 71250 – Sailly	06.87.48.27.05
67 TOULON-SUR-ARROUX « <i>L’Ablette Toulonnaise</i> »	Bernard SOTTY	9, place de Lattre de Tassigny ; 71320 – Toulon-sur-Arroux	06.10.42.17.79
68 TOURNUS « <i>La Bienfaitante</i> »	Alain PERRET	8, impasse des Pivoines; 71700 – Tournus	03.85.51.24.60
69 TRAMAYES « <i>Grosne Occidentale & Affluents</i> »	Jean-Pierre BESSON	La Vallée ; 71520 – Trambly	03.85.50.97.11
70 VARENNES L’ARCONCE « <i>La Perche Brionnaise</i> »	Georges MAMESSIER	Le Bourg ; 71110 – Saint-Didier-en-Brionnais	03.85.25.04.20
71 VERDUN-SUR-LE-DOUBS « <i>La Pauchouse Verdunoise</i> »	Joël LEGGER	4, rue de la Fontaine ; 71350 – Saint-Gervais-en-Vallière	06.03.89.85.54
72 PECHEURS AMATEURS AUX ENGINES ET FILETS	François LAVAL	3, rue des Carrières ; 71160 – Digoïn	03.85.53.25.19
73 SAINT-YAN « <i>Les Amis de l’Arconce</i> »	Jean Pierre LECOEUR	Route de Poisson ; Saint Maurice ; 71600 Saint Yan	03.85.84.93.76

